

Les news



ADDIS-ABEBA : EN MARGE DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR «LES NOUVELLES APPROCHES UNIFIÉES POUR ÉLIMINER LA FAIM EN AFRIQUE»

M. SELLAL REÇOIT LE DG DE LA FAO

Page 3

HABITAT
Les souscriptions au programme de logements promotionnels lancées aujourd'hui

Page 3

MOUVEMENT DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE

MEDELCI REMET LES PENDULES À L'HEURE

Seul le président Bouteflika est habilité à décider



Seul le président de la République est habilité, conformément à la Constitution, à décider un mouvement dans le corps diplomatique, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui a affirmé qu'à ce jour aucune décision n'a été prise dans ce sens.

«Le mouvement dans le corps diplo-

matique est décidé, conformément à la Constitution, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le Président n'a pas encore pris de décision (...) dans ce domaine», a souligné Medelci, lors du point de presse conjoint animé avec son homologue éthiopien, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Le ministre réagissait aux informa-

tions publiées par des titres de la presse nationale annonçant un mouvement dans le corps diplomatique algérien. «Tout ce que vous avez pu lire dans la presse vous a certainement intéressé.

Il nous a aussi intéressé et quelque fois amusé de voir ce mouvement annoncé (dans la presse)», a-t-il dit. «Je voudrais passer un message pour

demander qu'on cesse de faire dans la rumeur et qu'on prenne le temps d'attendre que les décisions soient prises, et lorsqu'elles le seront, le ministre des Affaires étrangères, lui seul, pourra les communiquer de manière crédible et définitive», a déclaré M. Medelci à ce propos.

APS

M. Kamel Mustapha Kara, DG de l'Agence nationale des changements climatiques, invité, hier, du forum de **DK News**

LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

«AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD»

Pages 6-7



SCIENCE et VIE

INTOLÉRANCE

6 idées reçues sur le lactose

Pages 12-13

HISTOIRE

«Remédier à la situation déplorable du cimetière des chouhada de la bataille d'El Mactaa»

Page 14

FOOTBALL

MONDIAL 2014/
TOUR DE BARRAGES
POURQUOI HALILHODZIC CRAINT-IL L'EGYPTE ?

Page 24

SOCIÉTÉ

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Des experts plaident pour une stratégie nationale

Page 10



MÉTÉO

Régions Nord : 25° à Alger :

• Temps relativement chaud et partiellement voilé avec localement des formations orageuses isolées vers les régions de l'intérieur pouvant déborder vers les régions du littoral en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) notamment sur régions du littoral.
La mer sera généralement agitée.

36° à Tamanrasset :

Régions Sud :

• Temps chaud et ensoleillé avec localement activité pluvio-orageuse sur les massifs de l'Atlas saharien et du Hoggar/Tassili.
Les vents seront variables (30/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	25°	min	19°
Oran	max	28°	min	18°
Annaba	max	28°	min	19°
Béjaïa	max	29°	min	19°
Tamanrasset	max	36°	min	27°

DU 2 AU 4 JUILLET À ORAN

Salon international des musiques du monde

La première édition du Salon international des musiques du monde «Aswate» se tiendra du 2 au 4 juillet au Centre des conventions d'Oran (CCO), apprendait-on hier auprès des organisateurs. 35 acteurs du monde de la musique et du spectacle : musiciens, professionnels et amateurs, luthiers, éditeurs, producteurs, entreprises de l'événementiel, fabricants d'équipements techniques et maisons de disques, d'Algérie et de l'étranger, sont attendus à cette manifestation culturelle, a indiqué le commissaire de salon, M. Fethi Tabet lors d'une conférence de presse.

«Il s'agit d'un salon grand public qui servira par ailleurs d'espace aux professionnels de la musique pour leur donner la possibilité de créer des réseaux d'échange», a-t-il dit.



en cette période estivale, a indiqué hier le P-DG de l'entreprise, M. Saïd Akkrèche.

«Naftal a déployé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour répondre à la forte demande en augmentant ses approvisionnements de plus de 20% d'une manière générale, et de plus de 100% au niveau des stations-service les plus sollicitées», a-t-il précisé.

L'entreprise Naftal rappelle qu'une très forte demande s'est exprimée ces derniers jours, particulièrement à l'ouest du pays où les stations-service ont enregistré une affluence considérable de clients. Une affluence due principalement, selon les explications de M. Akkrèche, à l'association de plusieurs facteurs dont «la fin de la période scolaire, le début de la saison estivale et l'approche du ramadan, ainsi que la forte affluence des agriculteurs en cette période de moissons-battages».

Carburants Naftal renforce ses approvisionnements pour répondre à la forte demande

L'entreprise nationale de distribution des produits pétroliers (Naftal) a augmenté ces derniers jours ses approvisionnements pour répondre à la forte demande des citoyens en carburants

No comment

DE GRAVES CHANGEMENTS CLIMATIQUES VONT BOULEVERSER LE MONDE



BOUIRA Réhabilitation du cimetière des chouhada d'Aghbalou



Une opération de réhabilitation du cimetière des chouhada de la commune d'Aghbalou, située à une quarantaine de km à l'est de Bouira, est en cours d'achèvement, a-t-on appris auprès de la wilaya.

«L'opération a été lancée depuis presque trois mois et maintenant les travaux tirent à leur fin», a précisé M. Kerbouche Kameleddine, directeur de l'administration locale (DAL).

Une enveloppe de 10 millions de dinars a été allouée pour le financement de cette opération, ainsi que la réhabilitation du mausolée qui se trouve à l'intérieur du cimetière qui compte au total 92 tombes de martyrs.

CE MATIN À 10H L'ÉCONOMISTE MUSTAPHA MÉKIDÈCHE INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

Les ajustements de la stratégie économique algérienne à l'ordre du jour



L'économiste et vice-président du CNES, M. Mustapha Mekidèche, sera ce matin à 10h, l'invité du forum de DK News (sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun). L'hôte de DK News animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Face aux mutations internes et externes, aux nouvelles menaces et aux nouvelles opportunités, quels ajustements de la stratégie économique algérienne?».

CONSTANTINE 1000 secouristes bénévoles formés par la Protection civile

Plus de mille (1.000) secouristes bénévoles ont été formés par la Protection civile, depuis 2010 à Constantine, aux techniques des premiers secours, a-t-on appris, samedi, auprès de ce corps constitué. Cette formation a connu un large succès, en particulier auprès des jeunes désireux de «maîtriser les techniques de base en matière de premiers soins et de prise en charge des victimes d'accidents de la circulation, notamment», a précisé M. Abderrahmane Lagraâ, chef du service de la prévention à la direction de la protection civile de Constantine.

Skikda capitale de la crevettes



Une production de l'ordre de quatre (4) tonnes de crevettes japonaises est attendue cette année à la ferme pilote d'El Marsa (est de Skikda), a indiqué hier le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Abdelhamid Brahmia. Selon ce responsable, cette production prévisionnelle est «excellente», notamment si on la compare à celle de la saison dernière qui avait vu le lâcher de larves de l'espèce locale «Matsagoune» ne donner, au bout du compte, que 500 kg de crevettes de cette espèce.

Les responsables de la ferme avaient fait éclore, en avril dernier, une centaine de génitrices de crevettes japonaises importées d'Égypte, qui ont donné 300.000 larves dont l'engraissement se poursuit actuellement dans cinq bassins piscicoles de 45 m².

ADDIS-ABEBA : EN MARGE DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR «LES NOUVELLES APPROCHES UNIFIÉES POUR ÉLIMINER LA FAIM EN AFRIQUE»

M. Sellal reçoit le directeur général de la FAO

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier après-midi à Addis-Abeba (Ethiopie) le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Grazian Da Silva.

L'audience a eu lieu en marge de la réunion de haut niveau sur «Les nouvelles approches unifiées pour éliminer la faim en Afrique». Au cours de l'entretien, le directeur général de la FAO a exprimé sa «gratitude» à l'Algérie pour son rôle de «premier plan» dans les efforts pour éliminer la faim en Afrique, sa solidarité avec les pays africains et son soutien à la FAO.

Il s'est également félicité de la participation algérienne au sommet des chefs d'Etats et de gouvernement sur les nouvelles approches pour éliminer



la faim en Afrique qui se tiendra aujourd'hui. L'entretien a aussi permis aux deux parties d'aborder les thèmes à l'ordre du jour du sommet et le projet de déclaration qui sera adopté. Par ail-

leurs, une «forte volonté» a été exprimée de part et d'autre pour le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la FAO ainsi qu'entre l'Afrique et l'organisation onusienne.

VISITE DU MINISTRE ETHIOPIEN DES AE À ALGER

L'Algérie et l'Ethiopie réitèrent leur soutien au droit «inaliénable» des Sahraouis à l'autodétermination

L'Algérie et l'Ethiopie ont réitéré hier à Alger leur soutien au droit «inaliénable» du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum «libre, juste et impartial».

Les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Mourad Medelci et Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui ont procédé à la signature d'un communiqué commun, ont également réaffirmé leur appui aux «efforts» entrepris par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental pour un règlement «définitif» du conflit. «Les deux ministres ont réitéré leur appui aux efforts entrepris par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental pour un règlement

définitif de ce conflit conformément à la légalité internationale», lit-on dans le communiqué commun sanctionnant la visite officielle du ministre éthiopien en Algérie.

Les deux pays ont plaidé, dans le communiqué, pour un règlement du conflit du Sahara occidental basé «sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum libre, juste et impartial». Les deux ministres se sont également «félicités du fait que l'Union africaine demeure saisie de la question du Sahara occidental», tout en soulignant qu'ils attendaient «le rapport de la présidente de la Commission de l'Union africaine devant être soumis à la prochaine session ordinaire du Conseil exécutif».

HABITAT

Les souscriptions au programme de logements promotionnels lancées aujourd'hui

Les souscriptions au programme de logement promotionnel public (LPP), une nouvelle formule commerciale destinée en premier lieu à la classe moyenne non éligible aux autres programmes soutenus par l'Etat, seront ouvertes ce jour.

Les dossiers de souscription pour l'acquisition d'un logement LPP doivent être déposés au niveau de l'ENPI et ses différentes structures implantées dans 24 wilayas. Dans les wilayas où l'entreprise n'est pas représentée, les directions régionales de l'AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) ou les directions de wilaya du Logement se chargeront de la réception des dossiers.

Le LPP est destiné aux postulants dont le revenu est compris entre 6 et 12 fois le salaire national minimum garanti (SNMG), soit entre 108.000 et 216.000 DA en calculant les revenus du souscripteur et de son conjoint. Le dossier comprend une demande d'achat (imprimé fourni par l'ENPI), une photocopie de la carte d'identité, un extrait de naissance n° 12, un certificat de résidence, une attestation de travail pour les salariés ou attestation de profession, un relevé des émoluments pour les salariés ou déclaration de revenus.

Il contient également une déclaration sur l'honneur précisant que le postulant

n'a pas possédé en toute propriété, ni lui, ni son conjoint, un lot de terrain à bâtir, ni un bien à usage d'habitation à l'exception des logements de type F1 et qui n'a pas bénéficié, ni lui, ni son conjoint d'une aide financière de l'Etat en vue de la construction ou de l'acquisition d'un logement.

Les demandeurs peuvent choisir entre plusieurs types de logements, soit F3 (80 m²), F4 (100 m²), F5 (120 m²) collectif et semi collectif ou logement individuel. Les prix d'achat ne sont pas encore fixés, mais ils varieront selon le type et le site de logement choisis. La totalité de ce prix doit être payée avant la remise des clés. Le souscripteur peut toutefois, demander un crédit bancaire auprès du Crédit populaire d'Algérie (CPA), qui financera ce programme au nom de l'ensemble des banques publiques.

Dans ce cas, l'ENPI se chargera de transférer la demande de crédit du souscripteur à la banque avant de lui communiquer sa décision dans un délai de 30 jours au maximum. Le souscripteur bénéficiera d'une bonification de taux d'intérêt bancaire.

Destinée à la classe moyenne qui ne peut acquérir ni un logement social ni un logement location-vente «AADL», le programme LPP prévoit la réalisation de près de 152.000 logements dont

45.000 à Alger et à Annaba et Constantine avec 13.000 unités chacune. Certains projets ont déjà commencé, notamment à Ouled Fayet (1.200 logements), Sidi Abdellah à Alger (1.400 logements), Bouinan (280 logements), Ouled Yaïch à Blida (100 logements), Tizi Ouzou (300 logements), ainsi que d'autres chantiers entamés à Tlemcen, Oran et Annaba. Les autres projets seront lancés au fur et à mesure en fonction des assiettes foncières disponibles.

L'ENPI, initiateur du programme LPP, compte sur les entreprises mixtes créées par des partenariats avec les entreprises étrangères, notamment italiennes, espagnoles et portugaises, afin de tirer profit de leur savoir faire.

Pour garantir une meilleure qualité de construction, des spécifications techniques «exigeantes» seront introduites dans ces logements. Une attention particulière sera accordée à l'adaptation des espaces construits avec les exigences de la qualité à travers un bâti cohérent sur le plan architectural et urbanistique.

Les quartiers «intégrés» réalisés dans le cadre de ce programme seront dotés de locaux de services et de commerce, d'équipements de proximité, des espaces verts, ainsi que des aires de jeux et de loisirs pour les trois ages.

AFRIQUE - ALGÉRIE

Le rapport économique sur l'Afrique met en exergue les performances de l'Algérie

Le Rapport économique sur l'Afrique 2013 présenté hier à Alger lors d'un séminaire international a mis en exergue quelques performances enregistrées dans le domaine par l'Algérie en 2013.

Dans son chapitre consacré à l'évolution économique et sociale en Afrique, le Rapport remis à la presse, souligne que «malgré la fermeture partielle d'une raffinerie importante, l'Algérie a maintenu son niveau élevé de production pétrolière». Cette performance est suivie, selon le document établi par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), dépendant de l'ONU et par l'Union africaine, par «une politique budgétaire expansionniste» permettant au pays d'enregistrer «une croissance de 2,8 %». Pour 2013 et 2014, le Rapport prévoit une croissance pour l'Afrique du Nord respectivement à hauteur de 4,2% et 4,6% avec une prime pour l'Algérie devant bénéficier «de meilleures récoltes agricoles». Parmi les performances de l'Algérie citées par le Rapport dans son chapitre consacré aux «impératifs en matière de commerce, de finances et d'emploi pour la transformation économique en Afrique», figurent également celles de l'absence de dépendance vis-à-vis des investissements extérieurs à cause du taux d'épargne qui y est consenti même si cette épargne provient des revenus pétroliers.

Néanmoins le rapport évoque la faiblesse de la part de la valeur ajoutée manufacturière de l'Algérie qui est de 6,1% selon les données de 2009 contre 17,2% en 1970 ainsi que la prédominance des exportations des produits de base à hauteur de 88% en 2011.

Interrogé lors d'un point de presse sur l'analyse qu'il fait de ce Rapport, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et de la Statistique, Bachir Messaïta, a indiqué que les paramètres qui y sont contenus ainsi que d'autres données, font que l'Algérie est pressentie pour devenir «une économie émergente au même titre que l'Afrique du Sud». Selon le ministre, l'économie de l'Algérie est caractérisée en 2012 par la stabilité des équilibres macroéconomiques, chose dont le Rapport tient compte. Pour étayer ses propos, M. Messaïta cite les données de l'économie interne de 2012 relatives au taux de croissance de 2,9%, au chômage avec un taux de moins de 10% ainsi qu'à l'inflation qui a «tendance» à se situer «autour de 5 % même si elle a atteint 8,7% en 2012». Pour les équilibres externes, le ministre cite la stabilité de la balance des paiements et l'excédent commercial ainsi que celle du taux de change du dinar par rapport au dollar et à l'euro. Lors de sa présentation du Rapport, D' Nassim Oulmane, économiste en chef du bureau Afrique du Nord de la CEA, a mis l'accent sur la nécessité pour les pays africains de s'affranchir progressivement de l'emprise des marchés mondiaux des matières premières afin de parvenir à une économie centrée sur les besoins de la population locale.

L'expert Abdelhak Lamiri a remarqué que le document a mis l'accent sur la conduite des politiques macroéconomiques et sur les capacités collectives de négociation des pays africains comme préalables de développement même si «ces conditions ne sont pas présentes actuellement». Le même expert constate que le Rapport remet les politiques publiques au centre des stratégies de développement pour faire en sorte que «l'Etat ne s'éclipse pas totalement» car le marché ne structure pas toute l'économie.

D' Lamiri insiste sur la création de la valeur ajoutée pour ne pas être dépendant des marchés mondiaux des matières premières. Selon lui, d'autres recommandations du rapport doivent être développées, y compris par l'Algérie, comme celle relative au climat des affaires pour aider les entreprises à créer de la valeur ajoutée. De son côté, le professeur Youcef Ben Abdallah, a indiqué que «le consensus social est fort lorsque le budget de l'Etat est fort car la demande sociale est financée par la fiscalité pétrolière».

Le même orateur souligne que la valeur ajoutée hors hydrocarbures a été réduite de 50% dans les 20 dernières années même si l'Etat tente actuellement à récupérer sa base industrielle. Cette remarque est conforme aux objectifs du Rapport mettant l'accent sur les moyens de «tirer le plus grand profit des produits de base africains». Le rapport énumère aussi les moyens de mettre «l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique», est-il ajouté.

EGYPTE-ETHIOPIE L'Algérie n'est pas «médiateur» dans le différend entre les deux pays à propos des eaux du Nil

L'Algérie n'a été mandatée ni par l'Éthiopie ni par l'Égypte pour jouer le rôle de «médiateur» dans leur différend à propos du projet éthiopien de construction d'un barrage géant en amont du Nil, a affirmé hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

«L'Algérie n'a pas été mandatée pour jouer le rôle de médiateur (sur le différend relatif au projet éthiopien de construction d'un barrage) ni par l'Égypte ni par l'Éthiopie», a déclaré M. Medelci lors d'un point de presse conjoint animé avec son homologue éthiopien, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Si nous avons joué un rôle de facilitateur, c'est pour une raison de circonstance», a-t-il ajouté, rappelant que le chef de la diplomatie éthiopien était à Alger pour prendre part à la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et en réponse à une invitation pour une visite officielle qui lui a été adressée par l'Algérie.

A une question relative à la visite du ministre des Affaires étrangères égyptien, Mohamed Kamel Amr, à Alger jeudi passé, M. Medelci a expliqué que M. Amr avait pris part à la clôture des travaux de la réunion du comité de suivi algéro-égyptien préparatoire à la 7^e session de la Grande commission mixte.

M. Medelci a ajouté qu'il était «tout à fait normal» qu'il évoque la question des eaux du Nil, «compte tenu de son importance», avec ses deux homologues (éthiopien et égyptien).

ALGÉRIE - RUSSIE 2^e forum des pays exportateurs de gaz: le président du Conseil de la nation à Moscou



Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, est arrivé hier après-midi à Moscou (Russie), a-t-on constaté.

M. Bensalah représentera le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG).

Les travaux du forum des pays exportateurs de gaz débiteront ce jour dans la capitale russe.

Ce Forum en est à sa deuxième édition, après celle tenue à Doha en novembre 2011, et à laquelle l'Algérie avait participé.

APS

AFRIQUE

La réconciliation nationale en modèle de paix sur le Continent

Boualem Branki

Indispensable dans la gestion des crises politiques, armées ou ethniques, la réconciliation est devenue un passage obligé pour la paix, la prospérité et l'émancipation des peuples africains.

L'Algérie, sous la conduite du président Bouteflika, a appliqué ce principe qui lui a autant ouvert les portes de la paix retrouvée que de la prospérité et le développement économique. Le terrorisme politique et armé a été dès lors vaincu, à partir du moment où les algériens ont accepté de se pardonner, de vivre ensemble et d'oublier les séquelles de la terreur terroriste.

L'exemple algérien a été en fait plébiscité lors de la réunion d'Alger des pays du champ (Mali, Mauritanie, Niger et Algérie), qui a été consacrée à la gestion du terrorisme au Sahel et le retour de la paix dans le nord du Mali, après l'extermination des hordes terroristes qui le tenait en otage.

C'est dans ce sens que le chef de la diplomatie algérienne Mourad Medelci a indiqué à la fin de cette réunion que la réconciliation nationale demeure une "nécessité incontournable" et une "démarche déterminante" de bonne gestion des crises. Il s'est félicité du consensus "très clair" auquel sont arrivés les participants à la réunion concernant la nécessité de poursuivre les efforts "importants" engagés par l'UA pour améliorer les capacités pour un règlement rapide des crises en Afrique.

"Ce règlement des crises doit tenir compte des spécificités de chaque crise pour une gestion globale des post-conflits afin de permettre aux pays



concernés de tourner définitivement la page et de s'ouvrir pleinement sur la consolidation de la paix et le développement durable", a affirmé M. Medelci, qui a estimé que "c'est grâce d'abord à une volonté politique et à l'implication la plus large et l'adhésion des citoyens que le processus de réconciliation nationale peut permettre d'aller de l'avant".

Il a également relevé "la nécessité d'une approche globale et la mise en place de mécanismes de mise en œuvre et de suivi fiables pour ancrer le processus de concorde dans la société", mettant par ailleurs en exergue "la portée de la réconciliation nationale" et la consolidation de "son ancrage dans la culture de la paix dont elle constitue un élément fondamental et indissociable".

Revenant sur la réconciliation nationale, il n'a pas manqué de souligner qu'elle a été "consacrée en choix souverain de l'écrasante majorité du peuple algérien à travers le référendum du 29 septembre 2005", et a permis au peuple

algérien de s'unir face au danger".

La réconciliation entre Algériens, a-t-il relevé, "n'est plus juste un processus mais est devenue une culture en Algérie". Mieux, la réussite de la réconciliation en Algérie "est liée à la forte volonté politique du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et en même temps à l'implication des citoyens dans cette démarche qui a consolidé la paix, la sécurité et la stabilité, approfondi le processus démocratique, et engagé d'ambitieux programmes de développement socio-économique".

Pour l'Algérie, cette philosophie de la paix, de la réconciliation procède d'une vision dynamique, du futur social de l'Algérie, de ses perspectives socio-économiques et de l'intérêt intrinsèque du peuple algérien.

C'est dans ce cadre global que la réconciliation nationale a été un succès et commence à inspirer beaucoup de nations et de pays africains, qui vivent depuis des dizaines d'années une situation de "ni guerre, ni paix".

ALGÉRIE - ETHIOPIE

Déclaration de partenariat stratégique pour un «nouvel élan» de leurs relations

L'Algérie et l'Éthiopie ont signé hier à Alger une déclaration de partenariat stratégique qui vise à «imprimer un nouvel élan» aux relations entre les deux pays, a indiqué le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci.

«Nous avons signé une déclaration de partenariat stratégique qui a pour objectif d'imprimer aux relations bilatérales entre les deux pays, un nouvel élan dans une perspective à moyen et long terme», a déclaré M. Medelci lors d'un point de presse conjoint animé avec son homologue éthiopien, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

La déclaration définit, a expliqué le ministre, les domaines de coopération notamment le volet économique, ainsi que les secteurs de la santé et de la culture. «Elle (déclaration) fait aussi référence aux efforts que nous devons développer pour diligenter le commerce bilatéral et donner un élan particulièrement important aux investissements», a précisé le chef de la diplomatie algérienne.

Il a indiqué, dans ce cadre, que les filières d'investisse-



ment «souhaitables», aujourd'hui, par les deux parties, sont l'énergie et l'industrie (agroalimentaire), rappelant, à ce propos, que l'Algérie et l'Éthiopie sont «complémentaires» dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture qu'il «faudra renforcer». «Nous allons veiller à la mise en oeuvre de cette déclaration en permettant aux mécanismes déjà existants de fonctionner de manière très régulière et en optant également pour la mise en place de nouveaux

mécanismes», a-t-il souligné. Évoquant des mécanismes complémentaires, le ministre a cité le conseil d'hommes d'affaires qui «pourrait voir le jour avant la fin de l'année».

M. Medelci a relevé, également, l'importance d'aider les entreprises des deux pays à développer un partenariat stratégique à leur niveau. «Nos gouvernements doivent passer des accords pour faciliter la tâche aux opérateurs économiques dans le domaine de l'information, de

la fiscalité et l'investissement ainsi que l'accès au foncier», a-t-il dit à ce sujet.

Pour ce faire, le ministre a souligné la nécessité de la mise en place d'un cadre juridique approprié pour «permettre de concrétiser sur le terrain, le contenu de cette déclaration stratégique, au cours des prochaines années».

Par ailleurs, M. Medelci a indiqué avoir évoqué avec son homologue éthiopien, lors de la séance de travail, qui se poursuivra dans l'après-midi, les questions d'intérêt commun.

Il s'agit également des sujets en relation avec l'Afrique, notamment la lutte contre le terrorisme et la prévention des crises, des sujets examinés, a-t-il dit, sous un angle «extrêmement intéressant» qui est celui de la réconciliation nationale.

«Nous avons ainsi évoqué la situation au Mali, en Somalie, au Moyen-Orient et en Syrie avant de dégager des convergences», a-t-il conclu. Le ministre éthiopien des Affaires étrangères effectue une visite officielle en Algérie à l'invitation de M. Medelci.

VIENNE (AUTRICHE)

M. Medelci à la Conférence internationale ministérielle de l'AIEA sur la sécurité nucléaire

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, conduira aujourd'hui à Vienne (Autriche) la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la Conférence internationale ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur la sécurité nucléaire, a indiqué hier un communiqué du ministère.



Cette conférence a pour objectif principal d'examiner l'expérience et les progrès réalisés par la communauté internationale en matière de sécurité nucléaire et les perspectives de coopération entre les

Etats dans ce domaine, précise-t-on de même source.

M. Medelci prononcera une allocution devant les participants et réitérera la position de l'Algérie sur les questions nucléaires. Il aura,

également, en marge de cette conférence, des entretiens avec certains de ses homologues avec lesquels il évoquera les questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE

M. Ould Kablia s'entretient avec la ministre française de la Réforme de l'Etat

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, s'est entretenu hier à Alger avec la ministre française de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, qui effectue une visite de travail en Algérie. Les deux parties procéderont à l'examen des moyens de renforcer la coopération, notamment dans le domaine de compétence du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour développer les échanges en matière de modernisation de l'administration et des services publics. Il sera également question de formation des formateurs, des cadres et fonctionnaires des collectivités locales. Un programme d'action commun entre les deux ministères définissant les mécanismes susceptibles de concrétiser cette coopération sera signé à cette occasion.



Signature d'un programme d'action commun dans la formation des formateurs

Un programme d'action commun définissant les mécanismes de coopération algéro-français dans le domaine de la formation des formateurs, des cadres et fonctionnaires des collectivités, a été signé hier à Alger entre les deux pays.

Le programme d'action a été signé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, et la ministre française de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, qui effectue une visite de travail en Algérie. Dans une déclaration à la presse, M^{me} Lebranchu a indiqué que le protocole d'accord permettra aux

deux pays de procéder aux échanges dans le domaine de la formation de leurs fonctionnaires et l'évolution et la modernisation de l'action publique. "Nous avons décidé également de procéder à des échanges de stagiaires entre les écoles de formation des deux pays", a-t-elle précisé, citant l'exemple de l'Ecole nationale d'administration (ENA), l'Ecole nationale de l'administration territoriale et les écoles régionales en France.

De son côté, M. Ould Kablia a indiqué que les ministères des deux pays, qui ont "beaucoup de similitudes" dans la gestion de l'action publique, "se sont mis d'accord"

pour arriver à une "nouvelle étape d'application des décisions prises par les deux parties lors de la visite du ministre français de l'Intérieur en Algérie et celle de son homologue algérien en France".

Auparavant, les deux ministres avaient examiné, lors d'un entretien au siège du ministère de l'Intérieur, les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de compétence du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour développer les échanges en matière de modernisation de l'administration et des services publics.

ALGÉRIE - PORTUGAL

M. Tou appelle les entreprises portugaises à participer aux projets du secteur des transports

Le ministre des Transports Amar Tou a appelé les entreprises portugaises à contribuer à la réalisation des projets du secteur des transports en Algérie, soulignant l'importance pour les entreprises des deux pays de travailler dans le cadre de sociétés mixtes, a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Tou, qui recevait l'ambassadeur du Portugal à Alger M. Antonio Manuel Pastana de Noronha Gamito, a insisté sur «l'opportunité d'une conjugaison souhaitée des compétences entre les entreprises algériennes et portugaises dans le cadre de sociétés mixtes».

Soulignant la volonté de son département de contribuer à la concrétisation de cet objectif, le ministre a expliqué que l'Algérie dispose d'un cadre juridique à même d'encourager les sociétés étrangères à réaliser des projets dans le pays. Il a expliqué que «l'Algérie a une législation claire en matière de contrats sur appels d'offres» rappelant l'option récente du gré à gré basée sur le critère de compétitivité et de spécialisation dans certains domaines, précise le communiqué. «(...) Il appartient à toutes les entreprises étrangères désireuses de travailler dans le secteur des transports de participer à la compétition sachant que de nombreux projets, notamment dans le sud du pays, sont à engager en études comme en réalisation», a ajouté M. Tou cité dans le communiqué. De son côté, l'ambassadeur du Portugal s'est félicité de la qualité des relations entre les deux pays dans le domaine des transports, affirmant que la partie portugaise souhaite «approfondir et développer cette coopération», selon la même source.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Le navire école Soummam accoste au port de la Corogne

Le navire école *Soummam* n° de bord (937), a accosté hier au port de la Corogne (Espagne), a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Après les ports de Lisbonne et le Portsmouth, le navire école *Soummam* a été accueilli à la Corogne par l'attaché de défense près l'ambassade d'Algérie au Royaume d'Espagne, accompagné par le chargé des affaires diplomatiques ainsi que des membres du corps diplomatique algérien accrédité à Madrid. Cette escale entre dans le cadre de l'exécution de la campagne d'instruction «été-2013» durant laquelle les élèves officiers recevront une formation pratique, a-t-on souligné dans ce communiqué.

A l'occasion de cette escale de trois jours, un programme culturel, touristique et sportif a été établi au profit des élèves officiers et de l'équipage du navire école *Soummam*, en vue d'enrichir leurs connaissances scientifiques et culturelles.

ALGÉRIE - TURQUIE La corvette TCG Heybeliada-F511 accoste au port d'Alger

La corvette turque TCG *Heybeliada-F511* a accosté hier au port d'Alger pour une mission entrant dans le cadre des activités de coopération militaire entre l'Algérie et la Turquie pour l'exercice 2013. Le chef de la mission, le commandant Erdiñ Küşçü et le commandant de vaisseau, le capitaine Yasar Camur ont effectué une visite de courtoisie au commandant de la façade militaire maritime centre, le général Mohamed Guelmami, au cours de laquelle les deux parties ont échangé des présents symboliques. Un programme d'activités culturelles et sportives est prévu en marge de cette escale, indique un communiqué de la cellule de communication du commandement des forces navales. Les 93 membres de l'équipage de la corvette effectueront au deuxième jour de cette escale une visite au musée central de l'armée. Un match de football est également prévu entre une équipe des forces navales et une équipe de l'équipage de la corvette turque. Le vice amiral d'escadre, bülent-Bostanoğlu, animera une conférence de presse à bord de la corvette turque où une visite consacrée à un groupe d'officiers du commandement des forces navales est programmée, a précisé la même source.

APS

ALGÉRIE - MALI

M. Sahli à Bamako pour la 5^e réunion du groupe de soutien et de suivi sur le Mali

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, conduira la délégation algérienne à la 5^e réunion du groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali qui se tiendra au niveau ministériel aujourd'hui à Bamako.

Cette rencontre portera essentiellement sur l'examen du processus de réconciliation au Mali, a indiqué dans une déclaration à l'APS le porte-parole du ministère

des Affaires étrangères, Amar Belani. La 4^e réunion du groupe de soutien et de suivi de la situation au Mali qui regroupe des organisations comme l'ONU, l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cédéao), s'est tenue, le 19 avril de l'année en cours à Bamako. Cette réunion avait été consacrée, entre autres, à l'examen de l'évolution du processus politique et de réconciliation dans ce pays.

M. KAMEL MUSTAPHA KARA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE

LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE «AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD»



Quelle stratégie face aux nouveaux défis climatiques ? Un thème d'analyse et de recommandations aussi important dans cette conjoncture mondiale ou plutôt dans ce qui constitue et continuera à constituer une actualité mondiale permanente est devenu en Algérie une préoccupation des élites scientifiques mais pas de la classe politique.

Saïd Abjaoui

Et pourtant, les implications des changements climatiques sont des plus importantes et imposent «la nécessité d'une nouvelle approche stratégique et scientifique face au défi du climat pour une nouvelle ère post-carbone planétaire». Ce qui est entre guillemets est le titre d'un ouvrage fait conjointement par Kamel Mostefa Kara et Hakim Arif.

Hier donc, au Forum de DK News, l'invité fut M. Kamel Mustapha Kara, directeur général de l'Agence nationale des changements climatiques qui s'est exprimé sur l'identification d'une stratégie face aux nouveaux défis climatiques.

Le conférencier commence son intervention en appelant à des rencontres fréquentes entre les scientifiques et les journalistes pour susciter une préoccupation nationale en matière de réflexion et de vulgarisation de l'implication des changements climatiques sur l'environnement et même sur les stratégies de développement durable.

Cet ouvrage dresse un état des

lieux et présente un bilan et les perspectives du défi des changements climatiques, 50 ans après l'indépendance de l'Algérie.

La problématique est liée à des enjeux économiques, politiques ... et implique beaucoup les pays dont principalement les plus développés. Ce n'est pas seulement l'Afrique qui

est concernée. Nous sommes dans une période de transition climatique. Nous allons basculer vers un nouveau modèle économique qui concernera l'Algérie. Il faut tirer des leçons de tout le mal vécu par les implications de ces changements : 1/3 des forêts russes brûlées, des inondations dans le monde, la sécheresse aux Etats Unis. Il y a donc un message à faire passer et faire comprendre. Il y a une corrélation entre la montée de la température et les gaz à effet de serre.

En avril 2012, selon la presse, dans la région de Tiaret, des inon-

dations ont causé la mort de milliers d'ovins. 12000 pour un seul propriétaire sans assurance en plus.

Les phénomènes pareils vont se multiplier, il faut qu'on s'y prépare.

Cette corrélation est une vérité, il y a un observatoire à Hawaï qui mesure depuis trente ans le changement de température. De là, tout le débat s'engage. En un siècle, les gaz à effet de serre ont augmenté de 40%. Cette augmentation est due à la révolution industrielle.

Avant, on allait vers le refroidi-

issement de la planète. L'homme a réussi à inverser la température. Les deux grandes puissances, les Etats Unis et la Chine se sont entendus sur un compromis de la montée de la température de 2 degrés. Si l'augmentation dépasse 2 degrés, la suite n'est pas contrôlable. Il y a donc une corrélation énergie-augmentation température. Dans ce débat, l'Afrique est

absente, avec une marginalisation puis une déconnexion des élites africaines qui devraient accorder une importance au savoir.

Une solidarité doit être mondiale et obligatoire. C'est surtout l'Afrique qui en est victime. 1 milliards d'habitants et 1,5 milliard d'habitants en 2050, avec la pauvreté, la sécheresse.

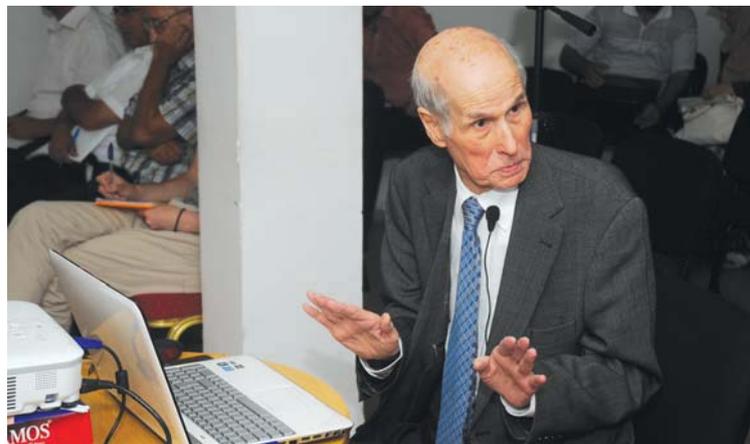
L'Afrique a de fortes potentialités mais elle est mal gérée. La température risque d'augmenter, on est à la limite des températures limites. La démographie augmente, c'est là où il y a le plus de jeunes. L'Algérie doit contribuer, avec un réaménagement de l'exploitation du solaire en Afrique. Il faut des négociateurs compétents.

L'Algérie a formé 20000 ingénieurs et techniciens capables de prendre en charge de telles préoccupations liées aux énergies renouvelables.

On va vers une souveraineté climatique mondiale à laquelle il faut se préparer. Il faut se baser sur la science et la réhabiliter en Afrique.

Urgence climatique

Réhabiliter la science en Afrique



DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS****UNE NOUVELLE APPROCHE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE**

O.Larbi

Le conférencier a traité de la « nécessité d'une nouvelle approche stratégique et scientifique face aux défis du climat pour une nouvelle ère post-carbone ».

Il dresse un tableau réaliste des situations de catastrophes « naturelles » qu'a connues la planète ces dernières années : tsunamis, inondations, sécheresses, incendies de grande envergure, vagues de froid et de chaleur plus fréquentes et plus rapprochées. Les conséquences sur l'environnement et les hommes sont de plus en plus meurtrières.

M. Mostefa Kara tient pour responsable la révolution industrielle et les pollutions nées de la production de gaz à effet de serre. Le confort et le progrès deviennent une menace pour l'humanité ? Oui, si la production d'énergie utile aux activités humaines repose toujours sur le charbon (70%), le pétrole (14%), le gaz (16%), car ils sont les principaux agents de pollution atmosphérique et donc du dérèglement climatique. Ce sont les pays les plus industrialisés qui polluent le plus.

L'Afrique, le continent le moins pollueur est celui qui subit de plein fouet les catastrophes « naturelles » du changement climatique : de longues années de sécheresse ont tué des dizaines de milliers de personnes et des centaines de milliers de bêtes. Les inondations sont aussi

**Nécessité de rencontres «scientifiques-journalistes»**

Le continent africain victime de sa léthargie, des désordres, d'inefficacité des politiques et du «mal-être» de la jeunesse est aussi exclu des négociations sur le climat. M. Mostefa Kara en appelle à la solidarité mondiale jugeant que l'avenir de la planète est l'affaire de tous les hommes, peuples africains compris. Il estime que c'est «maintenant» qu'il faut agir pour inverser, dans les 20 ans à venir, l'utilisation des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles «du cycle du carbone».

Diminuer la consommation de charbon est une première étape : les USA et la Chine sont les plus gros consommateurs de cette ressource. Il s'agit

une cause de malheurs et de misères. Il faut savoir que 700 millions d'Africains n'ont pas l'électricité, n'ont pas d'eau potable.

ensuite de développer les économies vertes et l'énergie solaire. Avec l'eau qu'elle reçoit (4 milliards de mètres cubes par an), l'Afrique peut résoudre les problèmes de désertification qui gagne tout le continent, hormis les zones tropicales. En économisant seulement 10% des 2 milliards de mètres cubes « perdus », on « ferait de l'Afrique un jardin » affirme M. Mostefa Kara. Et L'Algérie ?

Elle est autant concernée : le changement climatique l'a touchée lors des inondations de 2001 à Bab El Oued, à Ghardaïa en 2008 ; en 2013 à El Bayadh et Tiaret : chaque fois des dégâts matériels importants, des

La corrélation gaz à effet de serre-température est vraie

morts par milliers (à Bab El Oued et Ghardaïa) des milliers de têtes d'ovins en avril à El Bayadh et Tiaret. Le désert gagne la steppe et les Hauts-Plateaux. M. Mostefa Kara prévoit une augmentation des températures comprises entre 4,2° et 5,6° au cours de ce siècle en Algérie. Ce « bond » serait insupportable par les populations...Il réclame un débat approfondi et sérieux sur l'avenir énergétique et le climat. Non seulement, dans le monde, en Afrique mais aussi en Algérie. « Ecouter les spécialistes, former des négociateurs, imposer le changement en faveur des énergies propres ou vertes aux pays industrialisés avant qu'il ne soit trop tard » serait le prélude à la nouvelle ère de transition post carbone. « La souveraineté mondiale doit s'imposer à toutes les nations. »

**M. BOUCHERF DJAMEL, DIRECTEUR DE L'OFFICE NATIONAL DE MÉTÉOROLOGIE**
La température au nord de l'Algérie a augmenté de 0,7° en 50 ans

Depuis l'établissement scientifique du rapport de cause à effet entre les bouleversements climatiques et l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les voix des scientifiques de par le monde ne cessent de s'élever pour alerter l'opinion mondiale sur les conséquences néfastes de ce phénomène qui ne connaît pas de frontière. « Bien qu'on ne soit pas un pays pollueur, ce phénomène est observé chez nous depuis plus de cinquante ans et les premiers résultats ont démontré que le nord du pays a enregistré une hausse de température de l'ordre de 0,7° en 2006 », a déclaré hier M. Boucherf Djamel, directeur de l'Office national de météorologie en marge du Forum de DK News.

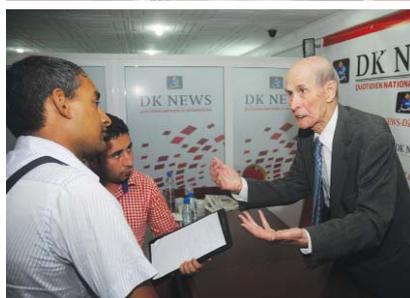
« L'intensification et l'augmentation des phénomènes naturels extrêmes sont directement liées à cette hausse des températures » nous a confié M. Boucherf. A titre d'exemple, les pluies maximales enregistrées durant une seule journée ont nettement augmenté ces dernières années ce qui provoque des inondations à répétition. « 200 ml de pluie ont été enregistrés durant le mois de mai dernier à Bab El Oued. Cette quantité est similaire à celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 2001 » a indiqué l'intervenant.

Les conséquences du changement climatique à présent bien établies, les climatologues se penchent aujourd'hui sur les solutions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, « cette étape qui doit s'accomplir à long terme ne peut se faire sans l'adoption d'un nouveau mode de consommation énergétique mondial qui doit être fondé sur les énergies vertes, autrement dit renouvelables » a affirmé M. Boucherf.

Dans notre cas de figure la solution pourrait éventuellement venir de l'exploitation du gisement solaire et de l'énergie éolienne, « avec 3000 h d'ensoleillement par an, l'Algérie dispose d'un potentiel énergétique énorme, ce n'est pas les moyens qui manquent mais plutôt une volonté politique et un engagement réel dans cette voie » a indiqué l'expert.

Le Protocole de Kyoto qui vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz carbonique a été ratifié par la majorité des pays pollueurs de la planète, sauf les USA. Ce Protocole qui devait représenter la volonté mondiale de sauver la planète enregistre des failles qui sont exploitées par les pays industriels. La bourse du CO2 qui devait réguler l'émission de gaz à effet de serre en sanctionnant les pays les plus polluants ne joue pas son rôle en offrant la possibilité à ses derniers d'acheter les quotas des pays non pollueurs et par la même occasion d'échapper aux sanctions en résultant. « Si on désire réellement trouver des solutions aux changements climatiques, il faudra mettre en place un système d'adaptation qui intégrera l'ensemble des secteurs pour faire face à cette problématique », a conclu le climatologue.

Rachid Rachedi



SÉCURITÉ SOCIALE

Généralisation de la déclaration en ligne des congés payés à partir de janvier prochain



Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tayeb Louh, a annoncé samedi à Tipasa que «la déclaration en ligne des congés payés sera généralisée dès le 1er janvier prochain», dans le cadre d'une démarche visant la modernisation des prestations de la Sécurité sociale.

«Cette opération introduite par la CNAS, à titre expérimental, au niveau de certaines wilayas, sera généralisée à l'ensemble du territoire national, comme ce fut le cas pour la carte chifa», indiqué le ministre.

Outre la modernisation des prestations, cette démarche a pour credo de combattre la bureaucratie, de gagner du temps, ainsi que de «pérenniser le système de sécurité sociale assis sur les principes de solidarité et de répartition» a affirmé M. Louh devant le congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale, affiliée à l'Ugta.

Le ministre s'est félicité, dans ce

contexte, des «grandes et profondes réformes connues par le système de la Sécurité sociale, dans le cadre des réformes globales initiées par le président de la République».

Sur un autre registre, le ministre a exhorté les travailleurs à «privilégier le dialogue comme moyen pacifique de solutions aux problèmes socio-professionnels» soulignant «l'importance de la stabilité et de la paix sociale dans la poursuite du processus du développement.»

La question de préservation du pouvoir d'achat et la lutte contre l'inflation «constitue un facteur important, bien

que ne figurant pas, souvent, dans les plates-formes de revendications des travailleurs», a déploré le ministre qui a assuré que le gouvernement «partage les préoccupations du travailleur et considère 'légitimes' ses revendications», et ce, avant de prôner la nécessité d'une démarche unifiée entre le triptyque travailleurs-gouvernement-syndicats, en vue de «lutter contre les augmentations des prix».

M. Louh a rappelé enfin les vertus du dialogue, comme voie «adoptée par son département vis-à-vis de ses partenaires sociaux, depuis l'engagement des réformes dans le secteur».

TRAVAIL-LÉGISLATION

«L'amendement de l'article 87-bis sera mis en débat à la prochaine tripartite»

Les propositions d'amendement de l'article 87-bis, relatif aux relations de travail, seront mises en débat lors de la prochaine tripartite, prévue en septembre prochain, a déclaré samedi à Tipasa le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tayeb Louh. «L'article 87-bis ne facilite pas la tâche du gouvernement en matière d'augmentation des salaires, et crée beaucoup de problèmes», a précisé M. Louh lors d'un point de presse qu'il a animé en marge du congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la Sécurité sociale.

L'article 87-bis stipule que le salaire national minimal garanti (Snmg) englobe le salaire de base, les primes et les indemnités quelle que soit leur nature, à l'exception des frais de mission. Le ministre avait fait auparavant état de «l'achèvement de la préparation des propositions d'amendement dudit article, engagée conjointement entre son département et les partenaires sociaux», en précisant que le dossier y afférent se trouve au niveau du Premier ministre.

Evoquant la mesure de suspension de la relation de travail à titre conservatoire, à laquelle recourent certaines entreprises et administrations à l'encontre de travailleurs faisant l'objet d'une poursuite judiciaire, M. Louh a expliqué qu'en cas de leur innocentement par la justice, les concernés peuvent faire valoir leur droit à la réintégration à leurs postes.

SYNDICAT-CONGRÈS

Sidi Saïd :

«Les droits s'obtiennent par le dialogue et non par des grèves»



Les droits des travailleurs s'obtiennent par la voie du dialogue et non pas par des grèves, a affirmé samedi à Tipasa le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Saïd, en appelant à l'apaisement du front social.

Intervenant à l'ouverture des travaux du deuxième congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale, affiliée à l'Ugta, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, le secrétaire général de l'Ugta a exhorté les travailleurs à «relever les défis et à sauvegarder le système de Sécurité sociale, considéré comme un bien de tous les assurés sociaux».

«L'Ugta est un syndicat bien structuré et ancré dans le milieu des travailleurs, où il œuvre toujours à régler les conflits par la voie d'un dialogue sérieux et constructif», a souligné M. Sidi Saïd. Plus de 230 délégués ont pris part au congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la Sécurité sociale, pour l'élection d'un nouveau secrétaire général et le renouvellement du Conseil exécutif et du bureau de la Fédération.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ



M. Yousfi participe à la réunion ministérielle à Moscou

Le ministre de l'Énergie et des Mines Youcef Yousfi participe à la tête de la délégation algérienne aux travaux de la réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (Fpeg) qui se tient à Moscou, indique samedi un communiqué du ministère. M. Yousfi a rencontré, lors de sa visite à Moscou, le ministre russe de l'Énergie, Alexander Novak, avec qui il a abordé «l'état des relations bilatérales ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour la conférence ministérielle», précise la même source.

M. Yousfi a discuté aussi avec M. Novak, qui est également secrétaire général du FPEG, des questions qui seront débattues lors des travaux de la conférence ministérielle de ce Forum. Il s'est également entretenu avec le ministre iranien du Pétrole Rostam Quassem sur «les questions relatives à la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et les moyens de leur développement».

ALGÉRIE - FRANCE

Signature d'un programme d'action commun dans la formation des formateurs

Un programme d'action commun définissant les mécanismes de coopération algéro-française dans le domaine de formation des formateurs, des cadres et fonctionnaires de collectivités, a été signé dimanche à Alger entre les deux pays.

Le programme d'action a été signé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, et la ministre française de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, qui effectue une visite de travail en Algérie.

Auparavant, les deux ministres avaient examiné, lors d'un entretien au



siège du ministère de l'Intérieur, les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de compétence du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour développer les échanges en matière de modernisation de l'administration et des services publics.

AGRICULTURE

La campagne de vendange de raisin de table bat son plein à Ghardaïa

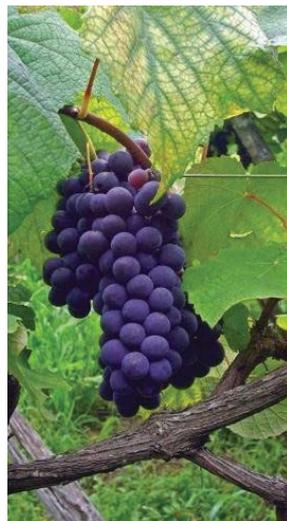
La campagne de vendange de raisin de table bat son plein dans les principaux vignobles enserés entre Mansourah et Hassi Lefhal sur l'axe de la route nationale (RN-1), entre Hassi Ghanem et El Meneaa au Sud de la wilaya de Ghardaïa.

Les vigneronniers ont commencé les premières coupes à la mi-juin dans ces nouvelles zones vignobles estimées, à 300 hectares dont 140 hectares sont productifs, selon le responsable des statistiques à la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Près d'une dizaine d'exploitants «pionniers» des vignobles ont planté des céps de différentes variétés notamment «cardinal, sabelle, le gros noir et rouge» qu'ils avaient acheminés du nord du pays pour la production de raisin de table précoce.

La viticulture dans la région sud de la wilaya marquée par un climat subtropical, a été favorisée depuis l'année 2000 par plusieurs facteurs notamment le lancement du Plan national de développement agricole (Pnda), le climat et l'existence d'un potentiel hydrique important, a expliqué Khaled Djebrit.

Une production de 22 100 quintaux de raisin de table est attendue durant cette campagne de vendange précoce 2013 dans la wilaya de Ghardaïa, selon



les prévisions de la DSA. Les professionnels du secteur estiment que l'ensoleillement qu'a connu la région de Ghardaïa durant les mois d'avril et mai

ont favorisé une croissance et une maturation optimale de la vigne qui assure une bonne qualité. Les conditions climatiques idéales ont en effet permis aux raisins d'atteindre leur maturité plus tôt dans le sud de la wilaya, a précisé M. Djebrit.

L'année précédente, la production de raisin de table a atteint 20 000 quintaux dans la wilaya de Ghardaïa dont une partie a été exportée comme raisin de table «Bio» vers l'Europe, a signalé le même responsable.

De par le climat, l'eau et la qualité du sol, les régions de Hassi Lefhal et El Meneaa s'y prêtent à la viticulture et donnent de grandes grappes dépassant souvent le poids de deux kilos, a souligné un agriculteur de Hassi Lefhal.

«Tout pousse sur cette terre irriguée par une eau extraite des entrailles du sol», a estimé le même agriculteur, précisant que le seul problème qui se pose «c'est la rareté de la main d'œuvre qu'il faut ramener du Nord, car les jeunes de la région ne veulent pas travailler la terre». Depuis quelque temps, un engouement pour les petits vignobles d'amateurs a permis la diffusion de nouvelles variétés de raisin sans pépins et présentant une meilleure résistance aux maladies des vignes, a-t-on fait savoir.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Poursuite de la hausse des importations de ciments à fin mai 2013

Les importations algériennes de ciment ont accentué leur hausse durant les cinq premiers mois de 2013, enregistrant une hausse de plus de 100% en termes de valeur et de quantité, a-t-on appris auprès des Douanes.

Cette hausse entamée depuis 2012 où les importations ont presque doublé, a été de près de 102% en valeur à 159,39 millions de dollars les cinq premiers mois de 2013, contre 78,90 millions à la même période de 2012, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes, obtenus par l'APS.

Les quantités importées ont connu également une «forte augmentation» de plus de 105%, passant de 870 127 tonnes à 1,791 million de tonnes durant la même période, précise-t-on de même source.

La hausse est due notamment au lancement de nouveaux projets et la reprise des travaux dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (Btph) notamment depuis le début du printemps, avec le début de la «période sèche» (avril à octobre), propice pour le lancement des chantiers de construction. Cinq types de ciments ont été importés durant cette période: il s'agit des ciments non pulvérisés dits «linkers», ciments Portland blancs, ciments Portland (autres que blancs), ciments aluminés et enfin les ciments hydrauliques.

Les importations les plus importantes en termes de valeur et de volume, durant cette période de référence, ont concerné comme d'habitude les ciments Portland (autres que blancs).

La valeur des importations de ciments Portland (autres que blancs) a atteint 136,48 millions de dollars contre 64,48 millions durant la période de référence, soit une hausse de plus de 111%.

En volume également, l'augmentation a été remarquable (99,8%), totalisant 1,482 million de tonnes contre 741 968 tonnes.

La pénurie du ciment se pose de manière récurrente depuis cinq années notamment durant «la période sèche» qui connaît habituellement le lancement de projets de construction et des travaux d'aménagement des habitations, avait déclaré à l'APS, M. Abdelkrim Selmane de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea).

Selon lui, «il suffit qu'une seule cimenterie effectue un arrêt technique pour la maintenance de ses installations pour que les spéculateurs en profitent pour créer une tension en stockant du ciment pour le revendre à des prix excessifs».

A cet effet, il préconise le renforcement des opérations de contrôle effectuées par les brigades des services du commerce pour contrer cette «mauvaise pratique».

Pour satisfaire la forte demande, atténuer la flambée des prix accentuée par la spéculation et éviter le retard dans les délais de réalisation des projets, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) a entamé dès le mois de juin 2012 des importations mensuelles de ciment qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour.

Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les 5 millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurés par les 12 cimenteries publiques.

Afin de limiter cette «hausse vertigineuse» des importations de ciment, un «ambitieux» programme a été tracé, et ambitionne de produire 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018.

DOUANES

Léger recul de la facture des importations de matériaux de construction à fin mai 2013

Les importations des principaux matériaux de construction (ciments, bois et aciers) ont atteint 1,38 milliard de dollars les cinq premiers mois de l'année en cours contre 1,40 milliard de dollars, en baisse de 1,92%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. Les quantités importées sont passées de 2,881 millions de tonnes durant les cinq premiers mois de 2012 à 3,799 millions de tonnes à la même période de 2013, soit une hausse de 31,8%, tirée principalement par les importations de ciments qui ont augmenté de plus de 101%. En effet, les importations de ciments ont poursuivi leur tendance haussière entamée depuis 2012 où elles ont plus que doublé, puisque leur valeur est passée de 78,91

millions à 159,39 millions de dollars les cinq premiers mois de 2013, en hausse de près de 102%, selon les chiffres des Douanes obtenus par l'APS.

Les quantités importées ont connu également une «forte hausse» de plus de 105%, passant de 870,127 tonnes à 1,791 million de tonnes durant la même période de comparaison, précise le centre. La hausse s'explique par le lancement de nouveaux projets et la reprise des travaux dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (Btph) notamment depuis le début du printemps, qui inaugure la «période sèche» (avril à octobre), propice pour le lancement des chantiers de construction. Par ailleurs, les importations de fer et d'acier destinés à la construction

se sont chiffrées à 893,2 millions de dollars pour 1,360 million de tonnes durant les cinq premiers mois de 2013, contre 1,01 milliard de dollars, soit 1,420 million de tonnes à la même période l'année précédente, en baisse en valeur de près de 11,7%. Par ailleurs, la valeur des importations de bois s'est chiffrée à 325,73 millions de dollars (646 901 tonnes), contre 314,2 millions de dollars (590 613 tonnes) à la même période en 2012. En 2012, les importations des matériaux de construction ont augmenté de près de 12% totalisant 2,89 milliards de dollars. Cette hausse a été tirée par les importations de ciments qui ont augmenté de 94,67% pour totaliser 244,4 millions de dollars.

APS

CHRONIQUE

DES ROUTES & DES VIES ...

La religion,
les conducteurs
et les piétons...

Par Yahia BELHADJ-MEZIANE

Avec le mois de Ramadhan el karim qui arrive à grands pas, pour lequel nous souhaitons la bienvenue, avec la période des vacances, et la période estivale, nous craignons les comportements irresponsables de tous sur nos routes...

Aussi, nous voudrions associer toute la société civile, religieuse et les services de sécurité. Ce n'est que tous ensemble que l'on arriverait Incha Allah à un résultat dans notre combat contre le «terrorisme routier».

Nous demandons aux religieux de s'impliquer davantage dans notre combat, car ce que nous avons constaté, c'est l'absence totale dans les prêches du vendredi de la sécurité routière.

Comme nous l'avons demandé et soutenu à l'école, nous voudrions que la mosquée et nos imams s'y impliquent, aussi, il y va de la vie sociale et éducative du citoyen. A la radio et à la télévision on n'en parle que lorsqu'il y a un accident mortel quelque part. Il devrait y avoir plus de causerie religieuse sur le sujet, un vrai programme soutenu à longueur d'année. Ce n'est pas un jeu de divertissement, nous parlons de 4 500 morts par an, sans oublier les milliers de blessés.

Les victimes des routes sont les oubliées de l'argent «zakkat» qui ne perçoivent rien ou presque rien. L'objectif de la zakkat est de venir en aide aux oubliés du système et qui sont dans le réel besoin que les victimes des routes, que ce soit les enfants des victimes du terrorisme ou ceux des routes. C'est bien beau des projets pour jeunes, mais il y a d'autres organismes de l'Etat qui s'occupent de cela et à merveille...

Prendre en charge la sensibilisation routière par la mosquée est un devoir citoyen et religieux, surtout que tous les vendredis, les mosquées sont pleines à craquer, Macha Allah. Le message passe mieux, les fidèles sont attentifs et bien concentrés. Les mosquées aux abords des routes devraient rester ouvertes pour les routiers, pour permettre aux voyageurs et conducteurs de s'acquitter de leur devoir envers Allah. On a constaté que si vous arrivez à 5 mn de la prière, dans certains cas, on vous ferme la porte au nez. L'iman est pressé de partir dormir ou d'aller faire ses affaires.

Le conducteur sera obligé de prier devant la porte de la mosquée, des fois, même avec sa femme.

Pourtant, c'est vers la maison de Dieu que le conducteur vient pour prier, se relaxer, se reposer avant de reprendre la route avec tout ce qui vient avec comme stress.

Aidons les conducteurs à plus de repos et de détente afin qu'ils puissent être en possession de tous leurs moyens dans la conduite, et, ainsi éviter à faire de la vitesse et perdre leur concentration durant la conduite.

Nous demandons aux piétons de se comporter en citoyens responsables sur les routes, dans les rues, utilisez les trottoirs, quand il y a un, sinon mettez-vous très à gauche ou à droite, mais pas au milieu de la rue, vous gênez, énervez le conducteur, qui est dans son droit en utilisant l'avertisseur sonore, le klaxon. Sachez que vous n'êtes protégés et dans vos droits que lorsque vous traversez un passage protégé, passage peint ou clouté. Alors de grâce, respectez le code de la route, et vous feriez des heureux, vos amis conducteurs. Il faudrait que tout le monde y mette du sien pour limiter les dégâts en cette période bien difficile pour tous. Soyons vigilants, prenons notre temps, des fois notre mal en patience.

Pour la rupture du jeûne, Dieu merci, on vous «braque» pour vous obliger à le faire avec eux. Que ce soit dans un barrage de police ou de Gendarmerie, souvent, on vous invite à manger leurs repas avec le sourire et la bonne humeur !

Planifiez vos déplacements, vos arrêts et sachez que quelle que soit la vitesse, vous y arriverez toujours à bon port, mais entier, c'est mieux.

Bon début de Ramadhan, Ramadhan karim, bonne route et tâche de rester en vie et entier, car le danger est partout !

ALGER

Le voisin dupé

Deux malfaiteurs décident de se remplir les poches en s'en prenant aux biens d'une personne qu'ils connaissent parfaitement, à savoir leur ami et voisin. Le procès de Ali et Hamid a eu lieu le mois de juin 2013, un procès banal mais qui a ce petit quelque chose de particulier qui le démarque des faits relatant des vols insignifiants. Cette particularité réside dans l'absurdité même de l'acte.

A.Ferrag

En effet, après avoir mis au point un plan minutieusement ficelé afin de cambrioler leur voisin, l'un des malfaiteurs va retrouver les services de police afin de se constituer prisonnier et de dénoncer son complice, alors qu'ils pouvaient s'évanouir dans la nature sans éveiller le moindre soupçon !

Les faits de cette affaire remontent au mois de mai 2012. Ali et Hamid ont vraiment besoin de se remplir les poches, Oui, mais avec facilité.

Pour cela, ils fréquentent un voisin Madjid pas vraiment aisé, mais juste ce qu'il faut pour faire leur bonheur. Ils le fréquentent si bien que ce dernier, naïf, les informe de ses moindres déplacements. Voilà comment, en cette journée de mai 2012, sûrs et certains de le savoir ailleurs, les deux malfaiteurs entrent, par effraction, dans l'appartement de la victime et s'approprient de tout ce qui, à leur yeux, a de la valeur. Entre autres, dix-huit millions de centimes, des appareils électroménagers, des bijoux...



Une fois leur forfait accompli, ils quittent les lieux et font appel à Idir, un voisin de quartier, auquel ils demandent de les raccompagner à Dely Ibrahim à bord de son véhicule. Si dans un premier temps, ce dernier refuse, il finit par obtempérer lorsque ses amis lui prétextent une visite urgente à un proche gravement malade.

Le jour du procès, Idir comparaitra, lui aussi, pour complicité. Mais voilà qu'intervient l'inouï dans cette affaire.

Une fois à Dely Ibrahim, Ali et son complice se rendent à Bab El Oued dans le but de vendre les objets volés. Il se passe que trois jours après le délit, Hamid, l'un des malfaiteurs, se présente au service de police et avoue les faits dans les moindres détails, dénonçant par la même occasion son ami Ali. Pourtant, personne ne le soupçonnait, surtout pas la victime entretenait plutôt de bonnes relations avec eux.

-Idir, lorsque vous avez accompagné vos amis à Dely Ibrahim, saviez-vous qu'ils venaient de commettre un grave délit ?

-Non, monsieur le président. Ils m'avaient assuré qu'ils devaient rendre visite à un malade.

-Et vous, accusés, reconnaissez-vous les faits retenus contre vous ?

-Oui, monsieur le président, puisque nous nous sommes dénoncés nous-mêmes !

Cette réflexion, le représentant du ministère public réprime difficilement un sourire.

Pendant, il qualifie de vol de grave délit et requiert dix ans de prison ferme à l'encontre des deux mis en cause. Pour sa part, l'avocat de la défense du troisième mis en cause, accusé de complicité, Idir, réclame l'acquiescement : « Mon client n'était au courant de rien, il n'a fait que les transporter, il est innocent ». Le tribunal de Chéraga, le mois de juin 2013, rend son verdict après de courtes délibérations : Ali et Hamid sont condamnés à 3 ans de prison ferme pour vol qualifié, alors que Idir bénéficie de la clémence de tribunal.

Oui, mais la question demeure posée : pourquoi Hamid est-il allé jusqu'à dénoncer un délit pourtant réussi ? Cas de conscience ? Mésestime dans le partage ? Ils auront tout le temps de méditer cela derrière les barreaux de la prison.

CYBERCRIMINALITÉ

Des experts plaident pour une stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité

Des experts et spécialistes participant à la conférence sur les moyens de lutte contre la cybercriminalité ont souligné la nécessité mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à renforcer les systèmes de protection informatique.

Les participants ont mis l'accent dans leurs recommandations, dont une copie est parvenue samedi à l'APS, l'impératif de consolider le protocole des systèmes de protection informatique au niveau des administrations.

Dans ce contexte, les experts ont appelé à l'issue des travaux de leur réunion, organisée par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), à introduire de nouvelles mesures juridiques à

même de durcir les sanctions en cas de mauvaise utilisation des TIC. Ils ont, également, mis en exergue la nécessité de sensibiliser les élèves au danger de la cybercriminalité, appelant à la consolidation du contrôle parental et à l'association des opérateurs de téléphonie mobile aux campagnes de sensibilisation. L'accent a aussi été mis sur l'accélération du lancement de l'agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques et la redynamisation du rôle de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications.

Les experts ont appelé à la mise au point d'un guide d'utilisation d'internet et à la criminalisation de l'utilisation de logiciels piratés.

TLEMSEN

Le rôle des associations dans la lutte contre la toxicomanie soulignée

Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre la drogue et la toxicomanie en milieu juvénile ont mis l'accent, samedi à Maghnia (Tlemcen), sur le rôle de la société civile dans la sensibilisation aux risques et dangers des stupéfiants.

Lors de cette rencontre marquée par la présence de représentants des secteurs de la justice, de la santé, de la jeunesse et des sports, des affaires religieuses et des wakfs, du service régional de lutte contre la contrebande et le commerce illicite de drogue, les

intervenants ont situé le rôle dévolu aux associations dans la lutte contre ce fléau, qui consiste notamment à se rapprocher des jeunes et à organiser des activités culturelles et sportives à leur profit.

Selon le chef du bureau de wilaya de l'association «Wafa» de solidarité nationale, initiatrice de cette journée d'étude, le rôle de cette association est de contribuer avec efficacité à la lutte contre les maux sociaux, notamment la drogue surtout dans cette région frontalière, qui connaît un transit de

quantités importantes de drogue provenant du Maroc. Le représentant du service régional de lutte contre la drogue relevant de la Sûreté nationale a indiqué que plus de 21,54 quintaux de résine de cannabis ont été saisis dans six opérations impliquant 25 personnes du début de l'année en cours jusqu'à avril dernier. La quantité de drogue saisie par le même service est passée ces dernières années de 2,43 qx de résine de cannabis en 2011 à 395,55 qx en 2012.

APS

BÉJAÏA

L'APW prend en charge la saison estivale 2013

Arslan B.

Lors de sa session de juin 2013, l'Assemblée populaire de wilaya s'est penchée sur les préparatifs de la saison estivale en cours (2013).

Elle s'est inscrite dans le cadre réglementaire de la loi n° 03/02 correspondant au 17 février 2003 « fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages ». Evoquant « le contexte de la saison estivale 2013 », on a fait savoir qu'« une préparation prématurée en coordination avec les collectivités locales et les secteurs concernés a eu lieu » prenant en ligne de compte « la coïncidence, cette année particulièrement, avec le mois de Ramadhan qui va diviser la saison en deux périodes ».

On assure que la mobilisation de l'ensemble des professionnels du secteur du tourisme et des collectivités locales a été initiée dans la perspective d'une coordination et d'une prise en charge effective et efficiente des actions liées, notamment, à la réussite de cette saison estivale. Pour ce faire, « trois axes ont été définis et qui sont :

-1/ L'exploitation des plages.
-2/ La sécurité et le contrôle des plages.
-3/ La promotion touristique et l'animation des plages ».

Les services de la direction du tourisme et de l'artisanat ont, annoncé-t-on, organisé durant le 1^{er} semestre 2013, plusieurs sorties sur les plages de la wilaya et ce dans le but de procéder à un premier bilan, l'état des lieux, en somme (qui est loin d'être reluisant, cela dit avec la pollution, les ravages de l'incivisme...). Des décisions d'urgence ont été prises : une série d'actions à entreprendre pour réhabiliter, aménager et installer des équipements. Parmi ces « actions », la réfection des postes de secours, les



aménagement adéquats des accès vers les plages, la réalisation de blocs sanitaires et de receveurs de douches inexistants sur quelques plages de la wilaya, l'inexistence d'eau potable et d'aires de stationnement pour véhicules ayant aussi été constatés...

Ce sont, par ailleurs, 32 plages qui sont autorisées à la baignade et 14 autres interdites pour ce loisir sur 46 plages recensées au total. Les dairas côtiers, quant à elles (Tichy, Aokas, Souk El Tenine... Béjaïa et même El-Kseur et Adekar, qui ont associé les P/APC « marins », se sont concertées avec comme ordre du jour la concession des plages. Des plans d'aménagement élaborés par des architectes et autres aménagistes concernant certaines plages ont été soumis au wali de Béjaïa qui les a approuvés par arrêté n° 13/1060 du 12/5/2013.

L'appel en adjudication a été lancé et l'opération de concession au profit de soumissionnaires serait en cours... Volet nettoiement des plages, on fait savoir que l'opération a été confiée aux services des communes côtières, lesquelles ont bénéficié, chacune, d'une enveloppe d'un montant de 2000.000 DA sur le budget de la wilaya.

La DAS également est associée à ladite opération d'assainissement, elle s'est aussi chargée de l'entretien

des villes côtières, mobilisant pour ce faire 35 groupes de 280 ouvriers intervenant « sous la bannière Blanche Algérie ». 29.750.000 DA : Tel est le montant de l'enveloppe allouée à cette seule opération mais, en parallèle, des actions de volontariat ont eu lieu, telle cet élan formidable baptisé « Les éboueurs de la mer », encadré par la DJS, la DAS, l'Environnement, le tourisme, les collectivités locales et même la Radio nationale et ayant mobilisé 4000 enfants rien que pour la propreté des plages.

On veille aussi à la qualité des eaux de baignade, d'où ces prélèvements fréquents d'eau de mer soumis à des analyses bactériologiques, tout comme sont contrôlées les eaux de puits, fréquemment utilisées par les vacanciers campeurs.

Et n'est-ce pas que c'est peu, seulement 90 infrastructures d'hébergement (balnéaires et urbaines concernées par la saison estivale, campings et maisons de jeunes...)... soit un total de 18.666 lits, alors que la côte béjaïote (côte est et ouest) accueille des millions d'estivants chaque saison ! Volet transport : Il y a volonté de renforcement des moyens tandis que l'animation ne sera pas en reste.

Bonnes vacances avec, sous le parasol...DK News!

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Pour un 5 juillet exceptionnel à El Achir



Mouad B.

L'exécutif de la commune d'El Achir, 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj s'est réuni, dernièrement, lors d'une séance de travail consacrée à la préparation des festivités du 5-Juillet, fête de l'indépendance et de la jeunesse, en présence, notamment, des élus toutes tendances.

Un riche programme qui a commencé à la mi-juin et qui s'étalera jusqu'au 5 juillet a été concocté pour l'occasion. Il comporte des tournois sportifs, des veillées artistiques au profit des familles et des jeunes, des salons et expositions, et des journées de la chanson populaire pour jeunes. Le tout sera clôturé par la fantasia dans la matinée du 5 juillet.

Des employés au lycée d'El M'hir sans salaire depuis 14 mois

Un groupe d'ouvriers recrutés en mai 2012, employés au lycée Abelhak Benhamouda dans la commune d'El M'hir, à 40 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, n'ont pas été payés depuis 14 mois par leur employeur, la direction de l'éducation.

Depuis plusieurs mois, ils dépendent des aides et des crédits pour leur alimentation. Selon eux ils sont obligés de s'endetter pour se nourrir. Ils alertent les responsables de la wilaya sur leur situation.

Même s'ils ne croient plus aux promesses de la direction de l'éducation, les employés réclament leurs salaires avant le mois de Ramadan. «Nous voulons être payés avant le mois de Ramadan », insistent-ils.

ORAN

Accorder la priorité à la radiothérapie dans la prise en charge des cancéreux

La priorité doit être accordée à la radiothérapie dans la prise en charge des cancéreux, a insisté le chef de service oncologie au CHU Oran.

«Ce n'est nullement un problème d'équipements, de spécialistes ou encore de médicaments mais de structures. Aujourd'hui, il y a cinq services seulement de radiothérapie pour l'ensemble du territoire national», a expliqué le Pr Djilali Louafi en marge d'un symposium national sur le cancer, organisé samedi à Oran, intitulé «Chicago 2013-west Algérie».

Il a appelé les gestionnaires de la santé à l'échelon des wilayas à accélérer les travaux des projets de centres anti-cancéreux en cours et à relancer ceux en

souffrance pour rattraper le retard. «Il y a urgence à prendre en charge les malades cancéreux qui attendent une année ou deux ans pour passer une radiothérapie», a-t-il déclaré estimant à 28.000 le nombre de nouveaux cas qui nécessitent un rendez-vous et dont seuls 8.000 peuvent être pris en charge.

Sur les 20 centres anticancéreux (CAC), programmés dans le cadre du plan cancer initié en 2006, seul un a vu le jour, celui d'Oran, pour répondre aux besoins d'une population de près de 10 millions d'habitants de l'ouest du pays, a-t-on rappelé de même source.

Selon les rapports établis par les thérapeutes eux-mêmes, moins de 20% des malades peuvent être inclus

dans la prise en charge, ont rappelé les organisateurs à cette journée scientifique d'oncologie qui a regroupé près de 300 spécialistes de différentes wilayas du pays.

Concernant le dépistage des malades, les participants ont soutenu que la priorité doit être accordée, à très court terme, aux malades symptomatiques qui sont en attente de chirurgie, de radiothérapie ou de chimiothérapie, en attendant la mise en place d'une stratégie de dépistage.

Cette journée scientifique a constitué une occasion pour les participants de connaître les «thérapeutiques innovantes» mises à jour lors du congrès américain de Chicago (juin 2013) et les progrès en matière de biologie moléculaire.

Les intervenants, qui ont mis en avant les efforts déployés par le service d'oncologie médicale du CHU Oran pour la prise en charge des malades et les difficultés pour mener à bien leurs missions, ont insisté sur l'importance d'un consensus en matière de prise en charge et une harmonisation entre les services de chirurgie, de radiothérapie et de chimiothérapie.

Le Pr Abdelkader Boushaba, chef service oncologie du CAC d'Oran, qui a fait le point sur les nouveaux traitements de cancer bronchique, a annoncé la création prochaine d'une unité de traitement de la douleur au niveau du CAC d'Oran ainsi qu'un projet d'hospitalisation à domicile.

TIZI-OUZOU

Mort d'un enfant par noyade dans l'Oued Sebaou

Le corps inerte d'un enfant de 11 ans a été pêché vendredi par des citoyens d'une mare d'eau de l'Oued Sebaou, à hauteur de la localité de Sidi-Naamane, où il a trouvé la mort par noyade, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

L'enfant, originaire de la commune de Baghliha (Boumerdes) s'est noyé dans une profonde excavation formée par l'extraction du sable, ont indiqué des citoyens de Sidi Naamane, qui ont déploré la persistance de cette activité préjudiciable à la nappes phréatique de ce cours d'eau, et ce, en dépit de son interdiction par la loi.

Cette victime s'ajoute aux deux autres enregistrées, le 14 juin dernier, au niveau du barrage de Taksebt et de l'Oued Sébaou, à hauteur de Sidi Naamane, deux points d'eau où deux adolescents avaient trouvé la mort par noyade, rappelle la Protection civile qui déplore les baignades en ces lieux «inappropriés».

APS

INTOLÉRANCE

6 idées reçues sur le lactose

Le lactose est parfois mal supporté par l'organisme. Mais savez-vous pourquoi et quelle alimentation adopter lorsqu'on le tolère mal ? Faites le point sur le sujet et faites le tri parmi les idées reçues sur l'intolérance au lactose.

L'intolérance au lactose est due à une protéine présente dans le lait

Faux

Le lactose est un sucre (et non une protéine), que l'on retrouve dans le lait et ses dérivés. Les personnes intolérantes au lactose ne produisent pas assez (ou pas du tout) de lactase, une enzyme digestive indispensable à la bonne assimilation du lactose dans l'intestin grêle. Le lactose passe ainsi directement dans l'intestin sans avoir été assimilé. Sa présence provoque alors différents troubles gastro-intestinaux.

Etre intolérant au lactose, c'est être allergique au lait

Faux

Cela peut sembler similaire et pourtant ça n'est pas le cas : l'intolérance au lactose ne doit pas être confondue avec l'allergie au lait. Dans le cas de la première, le corps ne produit pas (ou peu) de lactase, une enzyme indispensable à la bonne assimilation du lactose. L'allergie au lait, quant à elle, est due à la présence d'un élément allergène (très souvent une protéine de lait). Elle provoque une réaction immunitaire et demeure plus grave qu'une simple intolérance au lactose.

Il est possible de diagnostiquer soi-même une intolérance au lactose

Vrai

Vous pouvez tout à fait vous faire vous-même une idée approximative de votre degré de tolérance au lactose. Pour cela, il suffit de boire à jeun 2 grands verres de lait et d'observer si les symptômes caractéristiques de l'intolérance apparaissent. Il est également possible de supprimer de son alimentation tous les produits contenant du lactose et d'observer ainsi si certains troubles alors présents disparaissent. Bien sûr, seul un médecin pourra poser un diagnostic médical définitif, en réalisant des tests spécifiques.



Les intolérants au lactose sont interdits formellement de produits laitiers

Faux

Pour la majorité des personnes chez qui l'intolérance est partielle, il est possible de continuer à consommer certains produits laitiers. C'est par exemple le cas des yaourts maison, des laits sans lactose et des fromages à pâte dure. Pour ceux chez qui l'intolérance est sévère, il existe des laits, des fromages et des yaourts dé-lactosés. Il est également possible de substituer la majorité des produits laitiers par des équivalents à base de soja ou de lait végétaux.

Le lactose n'est présent que dans les produits laitiers

Faux

Le lactose peut-être présent dans d'autres aliments que les produits laitiers... Aussi surprenant que cela puisse paraître, on trouve en effet du lactose dans la charcuterie, mais aussi dans les jus de fruits, les viennoiseries ou encore les céréales. Certains médicaments contiennent également du lactose.

Il faut donc surveiller de près son alimentation en général. Une vraie difficulté puisque le lactose n'est pas toujours mentionné sur les étiquettes.

L'intolérance au lactose provoque des ballonnements

Vrai

Les ballonnements font partis des symptômes couramment observés chez les intolérants au lactose. Parmi eux on observe aussi des diarrhées ou des problèmes de constipation, des crampes, des douleurs abdominales et des vomissements (le plus souvent chez les enfants).

Ces troubles apparaissent généralement entre 20 minutes et quelques heures après avoir ingéré un aliment contenant du lactose. Selon le degré d'intolérance et la quantité de lactose absorbée par l'organisme, ils peuvent durer jusqu'à plusieurs jours.

Bébé ne digère pas le lait : allergie ou simple intolérance

Votre bébé ne digère pas le lait ? Il est peut-être intolérant au lactose, c'est-à-dire incapable de digérer le sucre du lait ou carrément allergique aux protéines du lait de vache, ce qui est une réaction exagérée de son système immunitaire.

L'allergie aux protéines de lait

C'est la troisième allergie pédiatrique après l'œuf et l'arachide. Comme toute allergie, il s'agit d'une réaction inadaptée du système immunitaire de votre enfant face à des protéines (dans ce cas, les protéines de son lait 1^{er} âge) qu'il considère comme «dangereuses». Cette aller-

gie peut entraîner trois types de symptômes : cutanés (votre bébé souffre d'eczéma, d'urticaire, de rougeur...), digestifs (il régurgite, vomit, souffre de coliques, est constipé...) ou respiratoires (il a des otites à répétition, multiplie les rhinos...).

Lorsque ces symptômes apparaissent systématiquement dans l'heure qui suit la prise du biberon, le diagnostic est relativement simple et le plus souvent confirmé par un dosage sanguin et un «prick-test» : le médecin dépose une goutte de lait sur la peau de votre bébé et regarde si une rougeur ou un gonfle-

ment apparaît, signe que le test est positif. En revanche, le diagnostic est plus difficile lorsque les symptômes apparaissent deux à trois jours plus tard et l'allergie peut facilement passer inaperçue car ces symptômes peuvent se retrouver dans de nombreuses maladies.

Supprimer le lait ?

Lorsque le diagnostic est établi, il faut supprimer totalement le lait de vache de l'alimentation de votre enfant et préparer ses biberons avec un hydrolysat poussé de protéines : une formule lactée dans laquelle les

protéines de lait ont été fragmentées au maximum pour pouvoir être supportées. La diversification alimentaire se fait ensuite progressivement à partir de 6 mois, et les médecins attendent au moins l'âge d'un an pour tenter de réintroduire le lait de vache.

C'est le lactose qu'il ne supporte pas

Cette intolérance plus ou moins forte survient chez les bébés dont l'appareil digestif ne produit pas assez de l'enzyme (le lactase) permettant à l'intestin de digérer le sucre du lait (le

lactose). Il passe donc indigéré, ce qui provoque des gastro-intestinales, des crampes, des aigrelets de bébé. On lui propose alors une formule lactée sans lactose, sans protéines de lait, ou une formule lactée à base de lactose, qui permet à l'intestin de digérer le sucre du lait (le

Allergies alimentaires : et si on diversifiait plus tôt ?

Finis le temps où l'on recommandait de nourrir les bébés exclusivement au lait jusqu'à 5 mois, voire plus quand l'un des parents était allergique. Il serait préférable de leur proposer des aliments un peu avant. Désormais, on conseille de commencer la diversification alimentaire à partir de 4 mois, que l'enfant soit nourri au sein ou au biberon. Et dans tous les cas, avant 6 mois. Au-delà, en effet, le lait maternel ou infantile ne suffit plus à couvrir l'ensemble des besoins énergétiques de bébé (protéines, fer, zinc, vitamines A et D). «Attendre l'âge de 6 mois pour introduire des aliments solides, en espérant prévenir la rhinite, l'eczéma ou l'asthme, n'apporte aucun bénéfice», précise le ^{Dr} Patrick Toussaint, professeur de nutrition et gastro-entérologie pédiatriques. Y compris chez les enfants considérés «à risque», parce que l'un de leurs parents ou frères et sœurs est allergique.

Ouf, poisson, céleri, huile d'arachide, fruits à coque (noisette, amande, noix) et exotiques (kiwi, mangue...), réputés allergisants, peuvent être introduits dès le quatrième mois. Une étude récente a révélé que plus les aliments allergisants sont introduits tard, plus la quantité d'anticorps dirigés contre eux est importante !

Introduire les aliments allergisants plus tôt aurait même un effet protecteur. Diverses études de chercheurs américains, finlandais, allemands et australiens ont montré que la consommation de poisson avant 6 mois réduit le risque d'asthme persistant ou de rhinite allergique. Les enfants qui ont mangé de l'œuf cuit (dur ou à la coque) entre 4 et 6 mois risquent moins d'y être allergiques que ceux qui l'ont découvert à 10 mois ou plus. La règle : donner un seul aliment allergisant à la fois, en toute petite quantité, et l'augmenter peu à peu afin de dépister une éventuelle réaction allergique. Et inutile de se priver d'un aliment tant qu'il n'a pas provoqué de réaction allergique, même si les tests cutanés se sont révélés positifs. Les dernières études montrent en effet que cette éviction totale ne fait qu'aggraver la réaction à l'allergène lorsqu'on le réintroduit.

Intolérance ?

En cas d'intolérance, le lactose dans l'intestin sans avoir été provoquant des douleurs intestinales, un reflux, des vomissements et des diarrhées. S'il suspecte une intolérance au lactose, le médecin prescrit une lactase sans lactose mais les petits suisses et fromages qui contiennent très peu de lactose peuvent rester à son menu. En petites quantités et à condition qu'ils ne provoquent pas de douleurs gastro-intestinales.

ALLERGIES ALIMENTAIRES Plus fréquentes chez les asthmatiques

Les allergies alimentaires seraient beaucoup plus fréquentes chez les personnes asthmatiques et pourraient même accroître le risque de crises d'asthme, selon une étude menée par des chercheurs américains, publiée dans le *Journal of Allergy and Clinical Immunology*.

L'enquête révèle également que les enfants et les hommes seraient deux fois plus touchés par les allergies alimentaires que le reste de la population. Pour réaliser leurs travaux, les chercheurs ont analysé les données de 8 023 personnes âgées de 1 an à plus de 60 ans ayant réalisé des tests sanguins pour détecter une éventuelle allergie à l'arachide, au lait, à l'œuf ou aux crevettes.

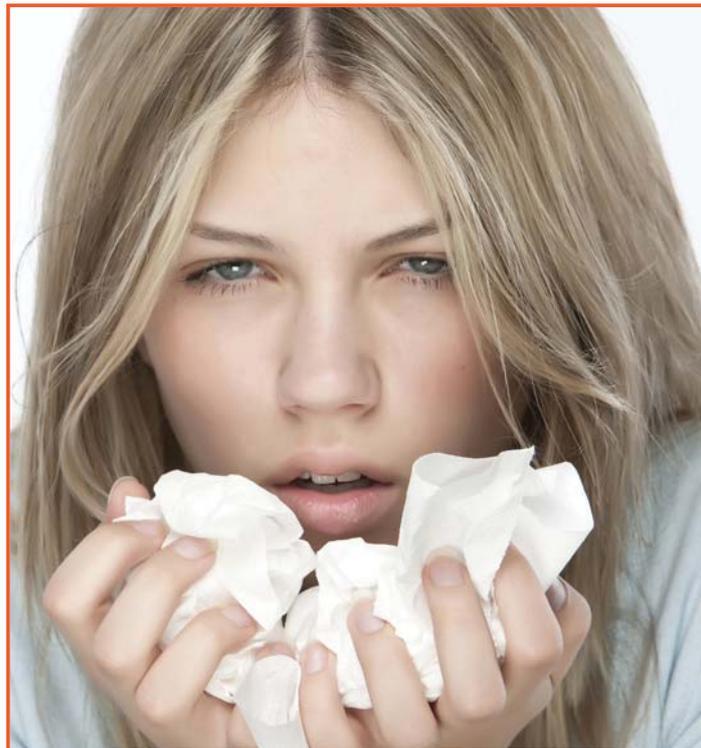
Résultat, les scientifiques ont découvert que les allergies alimentaires étaient deux fois plus fréquentes chez les personnes qui étaient asthmatiques. L'étude démontre également que plus l'asthme est sévère, plus les patients sont susceptibles de développer une allergie alimentaire.

Ainsi, les patients asthmatiques étaient 3,8 fois plus susceptibles de souffrir d'une allergie alimentaire et les personnes ayant fréquenté un service d'urgence en raison de lourdes crises d'asthme étaient 7 fois plus susceptibles de souffrir de telles allergies.

Les chercheurs ont également découvert que les enfants et adolescents âgés de 1 à 19 ans et les hommes avaient 2 fois plus de chance de développer une allergie alimentaire que la population générale.

Dernier constat de l'étude, les allergies alimentaires les plus fréquentes sont celles à l'arachide, notamment chez les 6-19 ans.

«Notre étude suggère que les allergies alimentaires peuvent être un facteur important, et même un déclencheur sous-estimé, pour les exacerbations de l'asthme sévère. Les personnes ayant une allergie alimentaire et de l'asthme doivent impérativement être suivies de près», expliquent les principaux auteurs de l'étude.



Prévenir les allergies alimentaires chez bébé

Additifs alimentaires, plats cuisinés «prêts à manger», introduction trop précoce d'aliments dans les menus de bébé : zoom sur les «risques» d'allergie alimentaire.

L'allergie, un mécanisme en 2 phases

Une allergie alimentaire est une réaction d'hypersensibilité immédiate provoquée par l'ingestion d'une substance alimentaire allergène. La phase 1, dite de sensibilisation, correspond au premier contact de l'organisme de votre bébé avec la substance allergène. Sa pénétration dans l'organisme provoque la production d'anticorps qui déclencheront la réaction allergique au prochain contact avec la substance en question. C'est là la phase 2, dite de déclenchement : au contact de l'allergène, les anticorps de votre enfant vont déclencher une réaction d'hypersensibilité qui peut se traduire par différentes manifestations cliniques.

Chez l'enfant, l'allergie alimentaire peut se traduire par des manifestations digestives ou gastro-intestinales : diarrhées, vomissements, reflux gastro-œsophagien, cassure de la courbe de poids... voire un choc anaphylactique, mais qui reste une éventualité très rare chez les petits. L'allergie est aussi souvent associée à une dermatite atopique. Ou encore à des symptômes plus discrets comme une rhinite aller-



gique, une urticaire, une crise d'asthme... En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin, un panel de tests permet d'être fixé très rapidement.

Les principales allergies alimentaires

Chez le nourrisson, l'allergie la plus fréquente est l'allergie aux protéines de lait de vache. Entre 1 et 3 ans, l'allergie alimentaire est souvent due aux arachides et à l'œuf.

Avant 15 ans, il s'agit d'allergie au poisson, aux légumineuses (soja, pois, lentilles), aux fruits secs (noix, noisettes), au bœuf, aux crustacés, à la moutarde et aux fruits exotiques.

En fait tout produit contenant des protéines peut développer une allergie alimentaire. Sans oublier ceux qui contiennent des additifs alimentaires : colorants, conservateurs, émulsifiants, gélifiants, exhausteurs de goût (le glutamate par exemple).

Comment protéger mon enfant ?

Pour minimiser les risques d'allergie alimentaire chez les enfants (doublement menacés si le terrain héréditaire est favorable), il est nécessaire de les astreindre au plus tôt à des mesures préventives d'hygiène alimentaire.

Privilégiez le lait maternel, retardez l'introduction d'aliments «allergisants» au moment de la diversification alimentaire. Le traitement le plus sûr restant l'éviction des aliments responsables de l'allergie.

CINÉMA-RENCONTRE

Une dizaine de films au 2^e Festival de cinéma jeune public à Béjaïa

Une dizaine d'œuvres cinématographiques, entre courts et longs-métrages, ainsi que des documentaires sont au programme de la 2^e édition du "Festival algérien de cinéma jeune public", à Béjaïa du 1^{er} au 4 juillet.

Initié par l'association "Ciné+" de Timezrit, les organisateurs de l'événement projettent de renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation en faveur de l'art cinématographique et occuper, en ce début d'été, autant les jeunes que le grand public, par une animation qui allie "réflexion et frissons". Le choix artistique proposé repose pour l'essentiel sur des œuvres qui font la part belle à la pédagogie cinématographique, mais qui rendent aussi compte de l'éclat du vécu quotidien et des espoirs entretenus. En haut de l'affiche figure, à ce titre, une brochette d'œuvres fétiches, de feu Abderrahmane Bouguermouh, dont l'engagement pour la promotion d'un cinéma national et authentique n'est plus à démontrer. *"Kahla oua Beïda"* (1980), une comédie-hommage aux supporters du club de football de l'Entente de Sétif, *"Cri de pierre"* (1986) et *"La colline oubliée"*, adaptée du roman éponyme de Mouloud Mammeri en sont les plus expressives dont le déroulement n'est pas sans susciter de nouvelles émotions. La manifestation, programmée essentiellement à la cinémathèque de Béjaïa, va, cependant, pérégriner dans diverses régions de la wilaya, ayant impliqué une dizaine de communes, dont El-Kseur, Tinebadar, Timezrit, Tichy, Amizour et Ifri-Ouzellaguen.

Des conférences, notamment des arrêts sur le parcours du cinéma maghrébin, en général et celui de la Tunisie en particulier, sont prévus, et ce, en plus des débats en présence de spécialistes en fin de chaque projection. "Ciné+" a réalisé avec des jeunes de la région plusieurs films documentaires, insérés et formés dans des ateliers techniques, comprenant l'écriture, le scénario, les techniques et la production cinématographiques.

FESTIVAL DE TIMGAD

Sonorités caribéennes pour la 3^e soirée

Les musiques des Caraïbes, rythmées, entraînantes, souvent envoûtantes mais toujours irrésistibles, ont empli le théâtre de plein air qui accueillait, samedi soir, la 3^e soirée du Festival international de Timgad.

Salsa, mambo, cha-cha-cha et reggae, des genres immortalisés par les Cubains Adalberto Ivarez, Enrique Jorrin et l'incorruptible Jamaïcain Bob Marley ont fasciné le public qui ne s'est toutefois pas déplacé très nombreux, sans doute à cause d'une inhabituelle fraîcheur.

C'est au groupe américain New-York Salsa All Stars qu'échut l'honneur de donner le ton à cette soirée, permettant à l'assistance de découvrir la salsa, une musique urbaine née au milieu des années 1960 dans le quartier de Harlem à New York (Etats-Unis d'Amérique).

Mélangant sonorités cubaines, portoricaines et musique de rue, ce groupe qui réunit l'orchestre de Célia Cruz et de Mercedonegro a revisité, au grand bonheur du public, la salsa mais également le mambo et le cha-cha-cha.

Les spectateurs ont vécu un moment particulièrement intense lorsque le violoniste Alfredo de la Fé, l'un des piliers de ce groupe, monta dans les travées du théâtre. Le musicien donna libre cours à



sa virtuosité au milieu d'un public d'abord étonné, puis ravi par cette belle "incursion" du violoniste qui fit monter l'ambiance d'un cran. Les New-York Salsa All Stars, qui y allèrent de tous leurs tubes, anciens et nouveaux, se dirent, après le spectacle, "surpris et flattés" de la réaction

des spectateurs et de leur réceptivité.

Le voyage de l'assistance dans les Caraïbes se poursuivra avec le Jamaïcain Desmond Foster et, naturellement, qui dit Jamaïque, dit reggae. Un style de musique particulièrement apprécié en Algérie depuis Bob Marley et son célèbre groupe "The wailers", comme l'ont démontré les applaudissements et les déhanchements des jeunes spectateurs. La scène du théâtre de plein air de Timgad fut "investie", en troisième partie de soirée, par Papa Dee, de son vrai nom David Christopher Daniel Wahlgren, un chanteur suédois qui s'est produit sous la bannière de la République de Trinidad et Tobago.

Le public a pu apprécier, grâce à cet artiste, plusieurs morceaux de reggae et de pop dont *Lettin' Off Steam*, *Island Rock*, *Live It Up* ou encore *A Little Way Different*. Admirateur de la musique algérienne, en particulier du raï, Papa Dee a rappelé au public son duo avec Khaled et annoncé une prochaine collaboration avec Hakim Salhi.

HISTOIRE

«Nécessité de remédier à la situation déplorable du cimetière des chouhada de la bataille d'El Mactaa»

Le cimetière des chouhada de la bataille d'El Mactaa, menée en 1835 par l'Emir Abdelkader, se trouve dans une situation déplorable, a indiqué samedi à Oran, le chef de la kasma de la fondation Emir Abdelkader. Intervenant à l'occasion de la commémoration du 178^e anniversaire de cette bataille qui a eu lieu dans la localité d'El Mactaa située à 55 kilomètres à l'est d'Oran, M. Chaabane Sadek a appelé les autorités locales à remédier à cette situation, indiquant que "l'intervention des pouvoirs est nécessaire pour réhabiliter ce cimetière et restaurer une mémoire qui peut disparaître avec la disparition de tels sites".

Ce cimetière est situé à Sidi Mesmoud dans la commune de Mers Hadjadj (daïra de Bettioua), non loin du site de la bataille d'El Mactaa où sont tombés au champ d'honneur des centaines de soldats de

l'armée de l'Emir Abdelkader. Pour sa part, le président d'APC de Mers El Hadjadj, Abdelaziz Feraoun, a indiqué que le projet d'aménagement de ce cimetière a été confié à un bureau d'études et que les travaux seront entamés au début de l'année 2014. L'étude prévoit une clôture avec la réalisation de pistes. Ce site s'étend sur une superficie de pas moins d'un hectare sans clôture, où les tombes sont une situation de dégradation, a-t-on constaté. La commémoration de l'anniversaire de la bataille d'El Mactaa, a été marquée par une cérémonie de recueillement en présence de responsables de kasma de la fondation Emir Abdelkader venus de différentes régions du pays, des autorités locales, de moudjahidine et de citoyens.

Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative de cette bataille et la fatiha a été récitée à la mémoire

de ses chouhada. A cette occasion, le directeur du Musée national de l'ANP, Salah Guerfi, a présenté une communication sur "les aspects militaire et tactique de la bataille d'El Mactaa". Pour sa part, le directeur de fondation nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, Mustapha Khiaï, a souligné dans son intervention "la contribution de l'Emir Abdelkader dans le domaine des droits de l'homme". Un riche programme ayant pour objectif de mettre en exergue différents aspects de la personnalité et de l'œuvre du fondateur de l'Etat algérien moderne a été élaboré, a indiqué de son côté M^{me} Zhor Boutaleb, porte-parole de la Fondation Emir Abdelkader. "Ce programme a été lancé au palais de la culture Moufdi-Zakaria qui a accueilli des élèves de lycées, a-t-elle ajouté.

APS

CULTURE-PEINTURE-EXPOSITION

«Arts et poésie», une exposition commune de deux peintres de province

Formes surréalistes à visage humain ou animal, figures maternelles surgissant dans des configurations abstraites, utilisation du signe comme expression du patrimoine et quête de l'universalité, sont la marque d'une exposition commune, intitulée «Arts et poésie», de Ahcene Zouini et Bouameur Noureddine, venus de Annaba présenter leurs œuvres à Alger jusqu'au 2 juillet. Les deux artistes exposent au centre culturel Mustapha Kateb (Alger centre) une vingtaine de toiles chacun, réalisées entre 2012 et 2013, où domine le mélange des références à plusieurs civilisations dans la construction des personnages chez Ahcene Zouini, et l'obsession de l'absence de la figure maternelle reproduite dans plusieurs tableaux, chez Bouameur Noureddine.

Peintes à l'huile, les toiles de grand format de Ahcene Zouini sont marquées par

l'utilisation des formes animales (oiseaux, poissons...) et des visages humains pour créer des personnages, plus étranges les uns que les autres, à formes diverses (sirènes, cœurs humains, formes de continent, masques, etc.) que l'artiste pose sur des fonds de différentes couleurs (vert, violet, bleu...). «J'ai voulu exprimer la part animale de l'homme qui peut, hélas, parfois prendre le dessus dans son comportement en société», explique M. Zouini à propos de certaines de ces toiles. Les tableaux de Bouameur Noureddine, des aquarelles en majorité, représentent, dans différentes postures et couleurs, une mère sans visage portant un enfant, ou celles, plus abstraites, où domine l'utilisation des signes amazighs.

Ces toiles ont été peintes «très vite, en partant du premier trait de pinceau et de l'émotion du moment», explique le pein-

tre, confiant que son travail est en grande partie inspiré par la disparition de sa mère alors qu'il était encore enfant.

Débat sur un tableau «énigmatique»

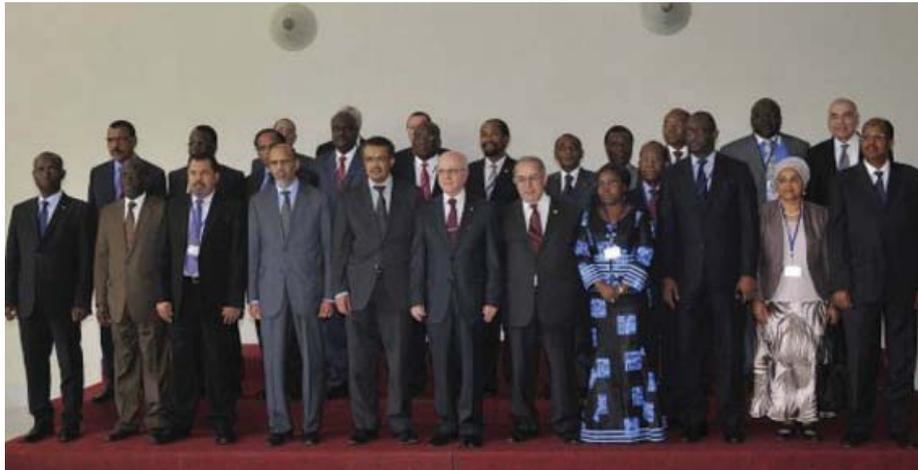
En marge de l'exposition, une toile de Ahcene Zouini, intitulée «l'œuvre sphérique» a été déplacée au siège de l'Union des écrivains algériens pour un débat sur les différentes interprétations que soulève le tableau. Ce tableau, qui avait valu à son auteur le titre de «L'homme de l'année», décerné en 2001 aux Etats-Unis par l'Institut biographique américain, représente un visage de femme, semblable à un masque africain, truffé de références subtiles au patrimoine berbère, indien, égyptien et océanien. Ahcene Zouini a proposé aux visiteurs, composé essentiellement d'artistes peintres et de poètes, de livrer leur impressions après avoir contemplé

ce tableau dont le personnage, par un savant effet d'optique, semble fixer du regard le spectateur quel que soit le point de vue d'où l'on se tient.

Cet échange entre le peintre et les spectateurs, a aussi été l'occasion pour l'artiste d'expliquer la vocation «universelle» de son tableau, en se basant sur les remarques du public qui découvrait, peu à peu, les différents symboles (signes, hiéroglyphes, anneaux indiens, etc.) posés à plusieurs endroits du tableau.

Né en 1955 à Annaba, Ahcene Zouini compte à son actif une vingtaine d'exposition individuelles et collectives en Algérie, en Europe et aux Etats-Unis. Egalement né à Annaba en 1951, Bouameur Noureddine expose depuis 1982 dans plusieurs régions d'Algérie. Il a notamment réalisé des fresques à l'université de Annaba en 1984.

AFRIQUE - RÉUNION



Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA exprime sa «profonde gratitude» au président Bouteflika

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a exprimé, samedi à Alger, sa «profonde gratitude» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour son œuvre en qualité d'artisan de la réconciliation nationale et de la culture de la paix en Algérie.

Le Conseil a aussi exprimé, à la clôture des travaux de sa réunion ministérielle consacrée à «la réconciliation

nationale, facteur crucial pour la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique», toute sa reconnaissance au président Bouteflika pour sa «contribution inestimable aux efforts de paix sur le continent africain et pour son engagement en faveur des causes panafricaines».

Par la même occasion, le Conseil a exprimé au chef de l'Etat ses «vœux

sincères de prompt rétablissement». Par ailleurs, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a salué «la position constante» de l'Algérie en faveur des causes de l'Afrique et a considéré la réunion d'Alger comme une «contribution de qualité à la célébration des valeurs dont le cinquantenaire de l'OUA/UA établit la validité et l'importance pour l'avenir du continent».

Clôture des travaux de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Les travaux de la réunion ministérielle du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), placée sous le thème: «Réconciliation nationale, facteur crucial de la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique», ont pris fin samedi à Alger. Les ministres africains des Affaires étrangères, le président de l'UA, Tedros Adhanom Ghebreyesus, et le commissaire pour la Paix et sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, ont pris part à cette réunion dont les travaux ont été présidés par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

La rencontre s'est déroulée, également, en présence des représentants du département Affaires politiques auprès de l'ONU et du service de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, ainsi qu'un représentant de la Ligue arabe. Les travaux se sont poursuivis durant l'après-midi en séance à huis clos et ont été couronnés par l'adoption d'une déclaration finale.

L'Afrique mieux outillée pour traiter les crises

L'Afrique est mieux outillée pour traiter les crises grâce un nouveau mécanisme mis en place par l'Union africaine tout récemment, a affirmé samedi soir à Alger le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci.

«La dernière rencontre de l'UA à Addis-Abeba a donné naissance à un nouveau mécanisme africain de riposte et d'intervention aux crises, a-t-il déclaré dans un point de presse tenu à la fin de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

«Ce mécanisme permettra désormais d'apporter des réponses en amont, pendant et en aval de la crise. C'est-à-dire une mobilisation des ca-

pacités diplomatiques, une mise en œuvre des moyens d'intervention rapide et une intervention plus globale dans la période post-conflit», a précisé M. Medelci.

Il a noté, toutefois, que «cette démarche de l'UA, qui comporte de nouveaux progrès dans le traitement des crises, est à parfaire au fil du temps».

Pour sa part, le commissaire pour la paix et sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, a expliqué que ce mécanisme est «un système de sécurité complet qui permettra la détection précoce des germes de crises» et qui s'ajoutera au mécanisme d'évaluation par les pairs de l'UA accepté volontairement par 32 Etats africains. Il a rappelé, dans

le même sens, que «le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a élaboré un travail préventif des crises grâce à la collaboration de tous les pays membres et des organisations régionales».

M. Lamamra a relevé, dans ce contexte, que le Conseil de sécurité de l'ONU s'inspire des résolutions adoptées par l'UA dans la gestion des conflits sur le continent.

La réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité, tenue samedi à Alger sous le thème: «Réconciliation nationale, facteur crucial de la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique», a achevé ses travaux par l'adoption d'une déclaration finale.

Le CPS de l'UA rend hommage à Nelson Mandela

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a rendu hommage samedi à Alger à l'ancien président d'Afrique du Sud Nelson Mandela pour son attachement «indéfectible» à la réconciliation nationale.

Les participants à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité ont salué à la fin de leurs travaux, consacrés au thème de la réconciliation nationale, la contribution «remarquable» de Mandela à «l'émergence d'une démocratie non- raciale en Afrique du Sud, ainsi que pour l'exemple et le modèle qu'il représente de par le monde».

Le Conseil a exprimé à Mandela, hospita-

lisé à Pretoria, ses vœux de prompt rétablissement et marqué sa solidarité avec le peuple et le gouvernement sud-africain en ces moments difficiles.

Le prix Nobel de la paix, Nelson Mandela, 94 ans, a été hospitalisé le 8 juin à Pretoria pour une infection pulmonaire liée aux séquelles de la tuberculose qu'il a contractée lors de son incarcération. M. Mandela a été le président d'Afrique du Sud de 1994 à 1999.

Il a passé 27 ans en détention sur l'île-prison de Robben Island, au large du Cape avant d'être élu premier président noir du pays après la fin du régime de l'apartheid.

GESTION DES CRISES EN AFRIQUE:

La réconciliation nationale demeure une nécessité incontournable

La réconciliation nationale demeure une «nécessité incontournable» et une «démarche déterminante» de bonne gestion des crises en Afrique, a indiqué samedi soir à Alger le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci.

S'exprimant dans un point de presse à la fin de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, M. Medelci a souligné l'importance de la réconciliation nationale qui demeure, a-t-il dit, «une nécessité incontournable et une démarche déterminante de bonne gestion des crises à différents stades en Afrique».

Le ministre s'est félicité du consensus «très clair» auquel sont arrivés les participants à la réunion concernant la nécessité de poursuivre les efforts «importants» engagés par l'UA pour améliorer les capacités pour un règlement rapide des crises en Afrique.

«Ce règlement des crises doit tenir compte des spécificités de chaque crise pour une gestion globale des post-conflits afin de permettre aux pays concernés de tourner définitivement la page et de s'ouvrir pleinement sur la consolidation de la paix et le développement durable», a affirmé M. Medelci.

Il a, à ce propos, insisté sur le fait que «c'est grâce d'abord à une volonté politique et à l'implication la plus large et l'adhésion des citoyens que le processus de réconciliation nationale peut permettre d'aller de l'avant».

Abordant la déclaration finale de la réunion ministérielle d'Alger, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que cette déclaration a mis en relief «la nécessité d'une approche globale et la mise en place de mécanismes de mise en œuvre et de suivi fiables pour ancrer le processus de concorde dans la société». Elle a également mis l'accent sur le renforcement de «la portée de la réconciliation nationale» et la consolidation de «son ancrage dans la culture de la paix dont elle constitue un élément fondamental et indissociable».

En ce qui concerne la réconciliation nationale, «consacrée en choix souverain de l'écrasante majorité du peuple algérien à travers le référendum du 29 septembre 2005», M. Medelci dira que cette réconciliation, qui a permis au peuple algérien de s'unir face au danger, «n'est plus juste un processus mais elle est devenue une culture en Algérie». Il a souligné que la réussite de la réconciliation «est liée à la forte volonté politique du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et en même temps à l'implication des citoyens dans cette démarche qui a consolidé la paix, la sécurité et la stabilité, approfondi le processus démocratique, et engagé d'ambitieux programmes de développement socio-économique». Les travaux de la réunion, consacrée au thème de «la réconciliation nationale, facteur crucial pour la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique», a été sanctionnée par l'adoption d'une déclaration qui a souligné que la culture de la réconciliation nationale contribuera à l'enrichissement des valeurs africaines partagées et à la prise en charge du défi de la gestion et du respect de la diversité pour en faire le socle de la cohésion sociale.

NIGERIA: La police dénonce des abus de l'armée dans une tuerie

L'armée a tiré «sur tout le monde, même sur les animaux», lors d'une opération meurtrière menée en avril à Baga, dans le nord-est du Nigeria, dénonce un rapport de la police cité dimanche par la Commission nigérienne des droits de l'homme. Les soldats ont aussi brûlé intégralement cinq quartiers de la localité au cours du raid effectué en représailles au meurtre d'un de leurs collègues, ajoute le rapport citant toujours la police.

Le 16 avril, 187 personnes selon la Croix-Rouge, 228 selon un sénateur, dont de nombreux civils, avaient trouvé la mort dans des combats entre l'armée et des membres présumés du groupe islamiste Boko Haram, à Baga, sur les rives du lac Tchad. L'armée a fait état de 37 morts, 30 islamistes, six civils et un soldat. Elle avait nié avoir mis le feu à des quartiers, déclarant que les incendies avaient été causés par les groupes armés. Le rapport de la police auquel fait référence la commission des droits de l'homme n'avait encore jamais été rendu public. Selon le rapport de la commission, la police mentionne aussi 37 morts, sans dire si les victimes étaient ou non des civils.

La commission note que le meurtre d'un soldat à l'origine du raid est «l'une des provocations aux conséquences fatales attribuées à (Boko Haram) qui ont pu inspirer ou inviter à une réponse ferme» de l'armée. Selon la police citée par la commission, les soldats arrivés après la mort de leur camarade «ont commencé à tirer de manière aveugle sur tout le monde, y compris les animaux domestiques». «Cette réaction a entraîné la perte de vies et la destruction massive de biens», poursuit le texte. «Dans son propre rapport, la police dit qu'au moins cinq quartiers, Bulabulin, Bayan Tasha, Panpan Gajagaja, Adam Kolo et Bagadaza, ont été complètement rasés par l'armée», ajoute la commission. Selon la commission, les soldats impliqués à Baga faisaient partie d'une force multi-nationale qui réunit le Nigeria, le Niger et le Tchad, dont les frontières se rejoignent. Mais seuls des soldats nigériens étaient censés intervenir dans cette zone, les autres pays ne coopérant qu'au niveau de l'échange d'informations notamment, a expliqué Chidi Odinkalu, chef de la commission des droits de l'Homme, cité par l'AFP.

Les violences de Baga font partie d'une série d'incidents qui ont poussé le président nigérian Goodluck Jonathan à déclarer le 14 mai l'état d'urgence dans trois Etats du nord-est dont celui de Borno, considéré comme le fief historique de Boko Haram, où se trouve Baga. Le général Chris Olukolade, porte-parole des armées, a déclaré que l'armée restait sur son précédent compte-rendu. Il a estimé que les déclarations de la police citées différaient des échanges qui ont eu lieu entre la police et l'armée mais il n'a pas voulu entrer dans les détails.

APS

LUTTE ANTITERRORISTE:

Obama privilégie le renforcement des capacités des pays africains



Le président Barack Obama a affirmé qu'il privilégiait le renforcement des capacités des pays africains dans leur lutte contre le terrorisme, en soulignant que les interventions militaires des Etats-Unis à l'étranger pour lutter contre ce fléau n'avaient pas toujours été efficaces.

Le président Obama s'exprimait lors d'un débat qu'il a tenu samedi à l'Université de Soweto (Afrique du sud) au cours duquel il a été interrogé, par vidéoconférence du Nigeria, par un représentant de ce pays qui l'a questionné sur l'évolution des groupes terroristes dans plusieurs régions d'Afrique tels Boko Haram, Aqmi et Al Shabab.

A ce propos, le chef de la Maison-Blanche a estimé que si le noyau dur d'Al-Qaïda, basé dans la région située entre le Pakistan et l'Afghanistan, avait été largement affaibli, le problème du terrorisme s'est, toutefois, «métastasé» dans d'autres régions du monde, dont l'Afrique, avec l'apparition de plusieurs groupes terroristes régionaux.

Relevant que le nombre de personnes tuées dans des attaques terroristes dans les pays africains, dans les pays musulmans ou en Asie du Sud, est amplement supérieur à celui des Occidentaux victimes du terrorisme, le président américain a soutenu, d'autre part, que l'origine de ce fléau résidait dans les problèmes intrinsèques à ces pays. Dans ce sens, il s'est dit convaincu que le terrorisme était «plus susceptible d'émerger et de prendre racine dans des pays où les frustrations profondes et les sources de conflits n'ont pas été traitées d'une manière adéquate». Sur ce point, il a cité le cas du Mali où, selon lui, une partie du problème est

le fait d'un «gouvernement faible» et des institutions qui sont «loin des normes démocratiques».

Pour le président américain, la démocratie et la bonne gouvernance sont «les plus importants mécanismes de défense contre le terrorisme».

En conséquence, a-t-il préconisé, la solution militaire face au terrorisme n'est pas la seule à prendre en compte, et il s'agit aussi, selon lui, d'offrir des opportunités au peuple, de l'instruire et de résoudre les conflits à travers des processus démocratiques réguliers.

Mais en même temps, le président américain a appelé à faire preuve de «réalisme» en reconnaissant que des groupes extrémistes n'acceptent pas le compromis ou refusent de travailler à travers un processus démocratique. Pour M. Obama, «c'est là où nous voulons collaborer avec les pays africains pour comprendre comment nous pouvons les aider». Sur ce point précis et faisant allusion aux critiques sur l'interventionnisme américain, le président Obama a fait part de sa «promesse» qu'il n'était plus question d'étendre la portée militaire des Etats-Unis vers d'autres pays.

D'autant plus, a-t-il rappelé, «j'ai été élu pour mettre fin à la guerre. J'en ai fini une (en Irak) et je suis actuellement en train de mettre fin à une autre (en Afghanistan avec le retrait des

troupes)». Se montrant insistant sur cette question, il a ajouté que «cette idée selon laquelle les Etats-Unis veulent s'impliquer davantage militairement partout dans le monde, n'est tout simplement pas vraie».

Tout d'abord, a-t-il poursuivi, «cela coûte beaucoup d'argent, et les Etats-Unis, comme tous les pays du monde, doivent penser à leur budget». Dans le but de convaincre davantage, il est allé jusqu'à affirmer que les interventions militaires fréquentes des Etats-Unis dans d'autres pays n'avaient pas été très efficaces car, a-t-il argué, les populations locales qui luttent contre le terrorisme «finissent par nous considérer comme des intrus qui s'imposent». Dans le contexte de la lutte contre le terrorisme en Afrique, M. Obama a alors réitéré que les Etats-Unis préféreraient plutôt renforcer les capacités des pays africains à travers les équipements, le conseil et la formation. Il a tenu à préciser, cependant, que les Etats-Unis «ne resteront pas les bras croisés» si leurs ambassades étaient attaquées ou si leurs ressortissants se trouvaient dans des situations vulnérables, et a appelé à une coopération avec les autres pays pour faire face à ces types de menaces qu'il a considérées comme un problème mondial qui ne concerne pas seulement son pays.

Obama va annoncer un plan de 7 mds de dollars pour l'accès de l'Afrique à l'électricité

Le président américain Barack Obama, en visite en Afrique du Sud, doit annoncer dimanche un plan de 7 milliards de dollars destiné à faciliter l'accès à l'électricité en Afrique sub-saharienne, a déclaré la Maison-Blanche.

M. Obama doit annoncer cette initiative sur cinq ans, baptisée «Power Africa», lors d'un discours à l'Université du Cap (UCT).

Power Africa est décrit par la Maison-Blanche comme «une nouvelle initiative visant à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne».

«Plus des deux tiers de la population de l'Afrique subsaharienne vivent sans électricité, et plus de 85% des habitants des zones rurales n'y ont pas accès. Africa Power va s'appuyer sur l'énorme potentiel énergétique de l'Afrique, y compris les nouvelles découvertes de vastes réserves de pétrole et de gaz, et sur le potentiel de développement d'énergies propres,

géothermique, hydroélectrique, éolienne et solaire», a-t-elle ajouté. Le plan américain «va aider les pays à développer de façon responsable des ressources récemment découvertes, construire des centrales et des lignes électriques, et élargir les solutions de mini-réseaux et de systèmes hors réseau».

Les Etats-Unis vont d'abord travailler avec l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, la Nigeria et la Tanzanie, des pays affectés par des coupures d'électricité fréquentes qui ont des «objectifs ambitieux» en matière de production d'électricité.

Ils vont leur apporter 10 000 MW d'électricité «plus propre» supplémentaires, ce qui permettra de brancher 20 millions de foyers et d'entreprises.

Le plan américain associe plusieurs agences gouvernementales et devrait entraîner au moins 9 milliards de dollars d'investissements privés, selon la Maison-Blanche.

Des manifestants égyptiens se sont rassemblés dimanche matin à la place Tahrir du Caire sur laquelle des centaines d'autres avaient passé la nuit, quelques heures avant un rassemblement massif pour réclamer la démission du président Mohamed Morsi, ont rapportés des agences de presse.



EGYPTE Les opposants se rassemblent à la place Tahrir au Caire

En préparation de ce rassemblement, organisé le jour du 1^{er} anniversaire de la prise de fonctions de M. Morsi, les manifestants avaient installé des tentes et tendu des banderoles hostiles au président sur la place, symbole de la révolte qui avait chassé du pouvoir le président Hosni Moubarak en 2011.

D'autres manifestants anti-Morsi doivent se diriger vers le palais présidentiel situé à Héliopolis au Caire. Des rassemblements hostiles au président doivent également avoir lieu dans les provinces. Dans l'autre camp, les partisans du président Morsi

poursuivaient leur sit-in entamé vendredi dans le quartier de Nasr City au Caire, près de celui d'Héliopolis, pour défendre la «légitimité» du premier président civil, élu dans le pays il y a un an. Les Frères musulmans, la confrérie dont est issu le président, a appelé elle aussi à une «mobilisation générale» pour appuyer le chef de l'Etat.

Ces mobilisations rivales font craindre de nouvelles violences après des heurts en Alexandrie et dans les provinces du Delta du Nil entre manifestants pro et anti-Morsi qui ont fait huit morts depuis mercredi dont un Américain. La police et l'armée

ont été déployées pour protéger les établissements vitaux du pays en cas de graves dérapages, ont indiqué des responsables. En outre, le ministère de la Santé a affirmé que les hôpitaux étaient en état d'alerte.

Selon un responsable de la sécurité, le canal de Suez a été placé sous haute sécurité. A l'origine des appels à manifester contre le président, depuis repris par l'opposition, se trouve Tamarrod (rébellion en arabe), un mouvement qui a revendiqué quelque 22 millions de signatures pour une pétition appelant à une présidentielle anticipée.

UA - CONFÉRENCE

Ouverture à Addis-Abeba de la conférence internationale sur la sécurité alimentaire en Afrique

La conférence internationale sur l'éradication de la famine en Afrique s'est ouverte, dimanche à Addis-Abeba, avec pour objectifs la redynamisation des partenariats et la mise en place d'une approche commune pour renforcer la sécurité alimentaire sur le continent, ont indiqué les organisateurs. Initiée par l'Union africaine, l'Organi-

sation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Institut Lula du Brésil, cette réunion vise à engager le débat sur les politiques et stratégies à suivre en vue d'éradiquer la famine en Afrique à l'horizon 2025. En plus des représentants d'organisations régionales et internationales, nombre d'ambassadeurs accrédités en

Ethiopie assistent à cette réunion de deux jours. La conférence planchera également sur les moyens de soutenir les pays africains pour mettre à profit les expériences réussies des autres partenaires, notamment «l'Initiative faim zéro» du Brésil. Les travaux de la réunion seront couronnés par l'adoption d'une déclaration sur l'engagement

politique afin de promouvoir les efforts en matière de lutte contre la faim, le partage des technologies et le renforcement de la sécurité alimentaire. L'Afrique compte 223 millions de personnes qui ne mangent pas à leur faim, dont 12 millions dans la seule région de la Corne de l'Afrique, selon des organisations internationales.

PALESTINE - ISRAËL

Feu vert d'Israël pour la construction de 930 logements à El Qods-est

Israël doit donner lundi son feu vert à une nouvelle étape d'un projet de construction de 930 logements à El Qods-est occupée, ont rapporté dimanche des médias. Selon des médias, cette autorisation, si elle se confirme devrait intervenir au lendemain de la fin de la cinquième tournée dans la région du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, venu tenter de relancer les négociations de paix israélo-palestiniennes bloquées depuis trois ans. Cité par des médias, le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat, a indiqué qu'il s'agissait de «la réponse» du Premier ministre israélien Benjamin «Netanyahu à tout ce que dit Kerry, à ses idées et à tous ses efforts». «Netanyahu seul est responsable de cette tentative de sabotage de la mission de

Kerry et de la destruction de la solution à deux Etats (palestinien et israélien) qui a le soutien de la communauté internationale», a-t-il affirmé. M^{me} Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine a accusé mercredi Israël de répondre aux efforts de paix américains par la poursuite de la colonisation, après le feu vert des autorités d'occupation à la construction de 69 nouveaux logements dans une colonie d'El Qods-Est. Les Palestiniens exigent pour reprendre les négociations de paix un gel total de la colonisation israélienne et une référence aux frontières d'avant l'occupation israélienne des Territoires palestiniens en juin 1967 comme base de discussions.

SOMALIE Un responsable des «Shebab» arrêté à Mogadiscio

Les forces de sécurité somaliennes ont arrêté samedi un responsable des insurgés «Shebab», cheikh Hassan Dahir Aweys, à son arrivée à l'aéroport de Mogadiscio, a-t-on indiqué dimanche de sources concordantes.

«Il y a eu une vive dispute, ça a tourné à la bagarre entre des membres des forces de sécurité et la délégation de cheikh Aweys qui a été arrêté», a indiqué un officier de police, cité par l'agence AFP. L'arrestation a été confirmée par un responsable somalien arrivé à l'aéroport avec Aweys.

Les insurgés somaliens shebab ont annoncé samedi soir avoir tué deux de leurs chefs historiques, selon un porte-parole de ce groupe.

Les deux responsables tués sont Ibrahim Haji Jama Mead, plus connu sous le nom d'Al-Afghani (l'Afghan), dont la tête est mise à prix 5 millions de dollars par les Etats-Unis, Abul Hamid Hashi Olhayi.

Al-Afghani était opposé au commandement du chef des shebab Ahmed Abdi Godane qui avait ordonné, courant juin, son arrestation, ainsi que celle d'autres chefs.

Al-Afghani et Olhayi sont des responsables historiques des shebab et co-fondateur du mouvement. Ils ont été arrêtés et exécutés, ont indiqué des membres de leurs familles, mais les shebab affirment qu'ils ont trouvé la mort dans des affrontements armés lors de leur arrestation.

Depuis qu'ils ont été chassés de Mogadiscio en août 2011 par l'Amisom, les insurgés ont perdu la totalité de leurs bastions du sud et du centre somaliens, mais ils contrôlent toujours de larges zones rurales. Samedi, au moins cinq personnes ont été tuées dans des combats entre milices de chefs de guerre somaliens pour le contrôle du port de Kismayo, dans le sud du pays.

Jeudi, des combats à Kismayo avaient déjà fait au moins sept morts. Le calme semblait être revenu samedi, d'après des habitants. Par ailleurs, l'Union européenne (UE) accueillera le 16 septembre à Bruxelles une conférence pour aider la Somalie à se reconstruire après une longue guerre civile. La conférence de Bruxelles sera l'occasion de présenter les priorités pour les trois prochaines années en Somalie en matière politique, de sécurité et de développement, en vertu du New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles adopté en 2011, a précisé dans le communiqué le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud.

CHINE: Un séisme de magnitude 5 frappe la zone frontalière avec le Tadjikistan

Un tremblement de terre de magnitude «5» a frappé dimanche la zone frontalière entre la Chine et le Tadjikistan, a indiqué le centre du réseau sismique de Chine. «Un séisme de magnitude 5,0 a secoué dimanche à 12h59 (heure locale) la zone frontalière entre la Chine et le Tadjikistan», a rapporté le centre du réseau sismique. L'épicentre du séisme a été localisé à une profondeur de 10 kilomètres, à 39,2 degrés de latitude nord et 73,4 degrés de longitude est, indique le centre dans un communiqué. Samedi, un séisme de magnitude 5,6 a secoué la zone marine au large du district de Hualian, sur la côte orientale de Taiwan.

SYRIE: Une femme et deux enfants tués dans des raids aériens à Homs

Une femme et deux enfants ont été tués dimanche par l'aviation de l'armée syrienne dans la ville de Homs, a affirmé une ONG syrienne.

«Les appareils syriens ont mené un raid aérien contre la Vieille ville de Homs, détruisant une maison et tuant trois personnes», a affirmé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

«Les troupes du régime ont également bombardé à l'artillerie les quartiers de la vieille ville et celui de Khaldiyé, alors que le bruit des explosions était entendu», a ajouté l'Osdh.

Samedi, l'Osdh avait indiqué que les forces gouvernementales avaient bombardé plusieurs quartiers de Homs, notamment Khaldiyé, Bab Houd, Hamidiyé et Boustane al-Diwan.

Un responsable des services de sécurité à Damas avait confirmé l'intensité des combats. «Les opérations militaires n'ont jamais cessé à Homs mais leur rythme augmente selon les priorités».

Estimant que l'offensive sur Homs «menace l'unité de la Syrie», la Coalition nationale de l'opposition a exhorté samedi les pays occidentaux et arabes la soutenant à prendre «des mesures efficaces et immédiates», notamment «une zone d'exclusion aérienne et des frappes militaires» sur des bases du régime.

L'armée a repris il y a un an le contrôle de la majorité de Homs, troisième ville du pays, mais essaye depuis de conquérir le reste des quartiers.

APS

Programme du Lundi 1^{er} Juillet 2013

08h00 : bonjour d'algerie (direct)
09h30 : dar da meziane II (25) rediff
10h00 : azhar oua hikayet (17)
10h30 : bouhairer e'chabout (34)
11h00 : seneurs d'algerie "skikda"
12h00 : journal en français+météo
12h20 : oua yabqa el hob (77)
13h40 : rahalat bahria (09)
14h25 : nour ayni (08)
15h10 : a coeur ouvert (rediff)
17h00 : tarikh oua hadhara (18)
17h20 : takder tarbah n°175
18h00 : journal en amazigh
18h20 : dar da meziane II (26)
18h45 : martyrs de la guillotine
19h00 : journal en français+météo
19h30 : visite
20h00 : journal en arabe
20h45 : le sultan de l'eau
22h45 : zahoua



05h30 MagazineTFou
07h25Météo
07h30 MagazineTélésopping
08h15Météo
08h25 DivertissementSecret Story
09h20 SérieAu nom de la vérité
09h50 SériePetits secrets entre voisins
11h00 JeuLes douze coups de midi
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été
12h00Journal
12h40 MagazinePetits plats en équilibre été
12h45 Au coeur des Restos du coeur
12h49Météo
12h50Météo des plages
12h55 SérieLes feux de l'amour
13h55 TelefilmMa famille bien-aimée
15h30 Quatre mariages pour une lune de miel
16h20 JeuBienvenue chez nous
17h15 DivertissementSecret Story
18h05 JeuMoney Drop
18h55Météo
19h00Journal
19h35 MagazinePetits plats en équilibre été
19h39 Des inventions et des hommes
19h40Météo
19h44 SérieNos chers voisins
19h50 SérieLes experts : Miami
22h05 SérieLes experts : Miami
22h55 SérieDexter

06h10 MagazineTélématin (suite)
07h00Journal



0 MagazineTélématin (suite)
14Météo des plages
00h05 MagazineDans quelle éta-gère
08h10 SérieDes jours et des vies
08h35 SérieAmour, gloire et beauté
09h00 MagazineLe jour où tout a basculé
09h55Météo outremer
10h00 JeuMotus
10h30 JeuLes Z'amours
11h00 SportTour de France 2013
11h55Météo 2
12h00Journal
12h40Météo 2
12h45 MagazineConsomag
12h50 MagazineToute une histoire
14h00 SportTour de France 2013
15h30 MagazineL'après Tour
17h04 MagazineCôté Match
17h05 DivertissementOn n'demande qu'à en rire
17h40 JeuAvec ou sans joker
18h14Météo des plages
18h15Météo 2
18h20 JeuLe cube
19h00Journal
19h40 JeuTirage du Loto
19h43 MagazineImage du Tour de France
19h44Météo 2
19h45 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritairesInédit
20h25 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires

21h10 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
21h50 SériePrivate Practice



06h40 SérieGumball
07h05 SériePok & Mok
07h20 Dessin animéKikoriki
07h30 SérieAngelo la débrouille
07h38 SérieAngelo la débrouille
07h55 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
08h40 SérieNos voisins les marsupilamis
09h05 Dessin animéGarfield & Cie
09h45 Dessin animéMandarine & Cow
09h55 MagazineConsomag
10h00 MagazineVillage départ
10h55Météo
11h0012/13 : Journal
11h50 Météo
11h55 SportTour de France 2013
14h00 JeuKeno
14h10 SérieUn cas pour deux
15h10 JeuDes chiffres et des lettres
15h50 MagazineUn livre, un jour
15h55 JeuHarry
16h30 JeuSlam
17h10 JeuQuestions pour un champion
17h40 MagazineLe Tour de France à l'étoile
17h45Météo des plages
18h00 19/20 : Journal
18h58Météo
19h00 MagazineTout le sport
19h05 MagazineLe film du Tour
19h10 Et si on changeait le monde
19h15 SériePlus belle la vie
19h45 Signé Mireille DumasInédit
21h35Météo
21h40Soir 3
22h05 FilmLe grand alibi



06h40 SérieLe détentionnaire
07h00 Oggy et les cafards
07h30 FilmLa vie d'une autre
09h00 FilmRebelote
09h10 L'intégrale du zapping
09h45 FilmIl était une fois, une fois
11h20 SérieMon oncle Charlie
11h40La météo
11h45Le JT
12h00 DivertissementZapping
12h05 Les nouveaux explorateurs
13h00 SportWimbledon 2013
17h40La météo
17h45Le JT
18h05 DivertissementNews show
19h08La météo
19h10 SérieWorkinggirls
19h30 Le petit journal de l'été
19h55 SérieVikingsInédit
20h45 SérieVikings
21h30 MagazineSpécial investigation
22h15 MagazineL'oeil de Links
22h40 FilmTroupe d'élite : l'ennemi intérieur



06h55 Dessin animéLe petit Nicolas
07h05 SérieMartine
07h35 SérieLes p'tits diables
07h45Météo
07h50 MagazineM6 boutique
09h00Météo
09h05 JeuFier de ma maison
10h00 SérieDesperate Housewives
11h40Météo
11h45Le 12.45
12h05 SérieScènes de ménages
12h35Météo
12h40 L'amour encore plus vache
14h30 Les exigences du coach
16h35 JeuUn dîner presque parfait
17h45 Magazine100 % mag
18h40Météo
18h45Le 19.45
19h05 SérieEn famille
19h50 L'amour est dans le préInédit
22h10 Nouveau look pour une nouvelle vie

La sélection



19h50

Les experts : Miami

Résumé

Phoenixicks, une star de la chanson, s'est jetée volontairement dans les flammes lors d'un concert : elle en est morte. En comparant le dossier médical de la défunte et les résultats de l'autopsie, Horatio découvre que la victime n'est pas la vraie Phoenixicks. Interrogé, le manager de la vedette avoue que Phoenixicks a disparu il y a plusieurs mois. C'est l'une de ses danseuses, Vanessa Patton, qui a pris sa place pour ne pas inquiéter les fans. Vanessa l'avait déjà remplacée sans que personne ne remarque rien.



19h45

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires

Résumé

Alex et Valentine sont mariés, avocats tous les deux et spécialisés dans les affaires de divorce. Ils ont pris l'habitude de représenter chacun une partie et cherchent à obtenir des séparations à l'amiable. Pour obtenir ce résultat, ils n'hésitent pas à mettre en avant leur propre bonheur. Ainsi, leur dernière affaire s'est soldée par la séparation réussie de Florence et Arthur. Quand Valentine découvre que son mari la trompe, elle tente d'éviter la crise avant d'apprendre que tout le palais de justice est au courant. Blessée, Valentine opte pour une attitude plus offensive. Désormais, entre elle et Alex, tout divorce à l'amiable est impossible...



19h45

Signé Mireille Dumas

Résumé

Le soleil, la mer, la plage, les vacances... et des chansons plein la tête... Retour sur les tubes estivaux de ces 50 dernières années. De l'Été indien de Joe Dassin à La Maladie d'amour de Michel Sardou, en passant par Rockcollection de Laurent Voulzy, pas de vacances sans chansons... Dès 1955, on prend la route avec Charles Trenet sur la Nationale 7 et, en 1972, on emprunte L'Autoroute des vacances célébrée par Michel Fugain. Durant l'été 65, trois chanteurs se partagent la tête des hit-parades : François Deguelt avec Le Ciel, le Soleil et la Mer, Christophe avec Aline et Hervé Vilard avec Capri, c'est fini. Au début des années 70, Brigitte Bardot, icône de Saint-Tropez, entonne Nue au soleil. Plus tard, dans les années 80, Sea, Sex and Sun de Serge Gainsbourg enflamme les clubs. Puis ce sera La Lambada et la Macarena dans les années 90. Les années 2 000 verront l'explosion de la dance et des remix avec des DJ comme David Guetta.



19h55

Vikings

Résumé

Comme ils le font tous les neuf ans, Ragnar et les Vikings se rendent en pèlerinage à Uppsala pour remercier les dieux de leurs faveurs et proposent à Athelstan de se joindre à eux. Lagertha, qui vient de faire une fausse couche, veut savoir si elle donnera naissance à d'autres enfants. Tandis que les Vikings s'apprentent à faire un grand sacrifice à leurs dieux, Athelstan découvre combien sa foi est grande...



19h50

L'amour est dans le pré

Résumé

Éleveur de chevaux dans la Somme, Thomas est à la fois passionné et exigeant. Après avoir reçu énormément de courrier, il a choisi deux très jolies prétendantes. Divorcé avec un enfant, Gilles est à la recherche de l'amour. De son côté, Audrey, qui vit dans les Hautes-Alpes, recherche un homme intègre, droit et sincère. Fifi, lui, sort d'une longue relation douloureuse et souhaite reprendre confiance et rencontrer une personne profondément gentille. Quant à Didier, à la fois réservé et touchant, il est en quête de celle avec qui fonder une famille. A Paris, les cinq agriculteurs rencontrent les auteurs des courriers et en invitent deux pour une semaine dans leur exploitation.



MONDIAL 2013 DE VOLLEYBALL (JF-U20) (CLASSEMENT : 15^E -16^E)

Quel visage pour les Algériennes face au Mexique ?

L'équipe nationale féminine algérienne livrera ce dimanche à Brno, sa dernière sortie tchèque en affrontant son homologue mexicaine, en match de classement pour les 15 et 16^e places du Mondial-2013 qui prendra fin ce soir par une somptueuse finale opposant les deux pays asiatiques, la Chine et le Japon.

A priori, la tâche des jeunes algériennes semble très difficile, si l'on prend en considération le parcours jusque-là, des deux sélections.

Le Mexique qui mérite beaucoup mieux que son classement actuel, a livré depuis le 21 juin, 7 matches sanctionnés par 2 victoires et 5 défaites.

Faisant partie du Groupe C, les Mexicaines avaient affaire à de grosses cylindrées telles que le Brésil, la Russie et la Bulgarie. Son bilan général se résume à 9 sets inscrits, contre 20 concédés. En outre, elles comptent 3 joueuses au top 40 des meilleures réalisatrices, avec en tête Sainz Lizbeth (9^e avec 102 pts).

En revanche la formation de Saidani Imeddine, n'a plus gagné, voire n'a inscrit aucun set depuis sa victoire sur le Nigeria affichant un bilan négatif : 1 victoire, 6 défaites, 3 sets pour, et 20 sets contre. L'équipe algérienne a des circonstances atténuantes. Assez jeunes dans son ensemble avec la présence de 3

cadettes, elle a manqué d'expérience et de maturité, et surtout d'une préparation poussée pour ce genre de compétitions. Pour son dernier match ce dimanche, les camarades de l'excellente joueuse Titem Hani, devraient faire preuve d'une meilleure concentration sur leur sujet, et éviter notamment les nombreuses erreurs individuelles qui leur ont coûté plusieurs points décisifs. Le staff technique espère que les joueuses s'appliquent beaucoup mieux, réussissent une sortie honorable, et surtout méritent les ovations du public lors de leurs deux belles prestations réalisées devant la Turquie et l'Italie.



Chine-Japon, une finale asiatique inattendue

La 17^e édition du Mondial féminin de volleyball de la catégorie (U20), prendra fin ce dimanche à Brno avec la finale inattendue qui mettra aux prises à partir de 19h00 (heure algérienne), la Chine au

Japon, les tombeurs des grands favoris que sont le Brésil et l'Italie. C'est donc à une finale asiatique à 100 % que suivra le public de Brno, alors que les observateurs les plus avisés, misaient sur une finale Bré-

sil-Italie. D'abord, le Japon a été donc l'auteur d'un exploit titanesque en sortant l'Italie, championne du monde en titre, battue à la régulière par (3-1), grâce à Horie Aya (16 pts) et Inoue Arisa (15).

Quant aux Chinoises, elles ont tout simplement balayé le sextuple champion du monde, le Brésil par un 3-0, sans appel. La meilleure réalisatrice du tournoi, Zhu Ting a inscrit à elle seule 21 pts pour se détacher en tête du classement avec 141 pts.

Chinoises et Japonaises vont donc se retrouver pour la 2^e fois à Brno, après que les premières nommées eurent triomphé lors du 1^{er} tour par 3 sets à 1. Les Japonaises ont même concédé une 2^e défaite devant la Serbie (3-2), pour terminer 3^e du groupe B. En revanche, la Chine reste la seule formation du tournoi tchèque

invaincue en 7 matches, se présentant ainsi comme la grande favorite pour la succession de l'Italie au palmarès de l'épreuve.

Les protégées du coach chinois, Xu Jiande qui jouent leur 5^e finale, comptent à leur actif, un titre mondial acquis en 1995 au Brésil même, mais ont trois finales : en 1977 devant la Corée du Sud, et celles de 2003 et 2007 devant le même adversaire le Brésil. En outre, elles comptent six podiums de 3^e prouvant ainsi leur régularité de jouer les premiers rôles dans cette compétition. Le Japon qui n'a toujours pas remporté le moindre trophée, compte tout de même une finale perdue en 1985 et cinq podiums de 3^e. Toutes ces statistiques donnent la Chine largement favorite, mais le Japon de Fukuda Yasuhiro n'a pas dit son dernier mot, et sa victoire sur l'Italie,

peut lui ouvrir toutes grandes les portes d'un premier titre historique. La petite finale mettra aux prises les grands perdants que sont l'Italie et le Brésil, qui font bon cœur, contre mauvaise fortune, en visant la médaille de bronze de consolation. Pour les autres matches de classement, on suivra avec intérêt le match des autres grands perdants, Russie-Turquie, pour les 5^e et 6^e places, alors que la sélection du pays organisateur, la République tchèque va jouer pour une médiocre 11^e place face au Pérou.

La sélection algérienne qui décroît de plus en plus, aura du mal à passer le cap des Mexicaines, pour les 15^e et 16^e places. Les camarades de Titem Hani, n'ont gagné qu'un seul match devant le Nigeria par (3-2), mais ont perdu tous les autres par (3-0).

AFROBASKET 2013 DAMES (QUALIFICATION ALLER) Défaite de l'Algérie face à la Tunisie

La sélection algérienne de basket-ball (dames) s'est inclinée samedi soir à Hammam-Sousse face à la Tunisie (42-53), en match aller comptant pour le tournoi qualificatif au championnat d'Afrique dames (Afrobasket 2013), prévu du 20 au 29 septembre prochain à Maputo (Mozambique). Le match retour aura lieu aujourd'hui 17h30, à Hammam-Sousse. Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase finale, et sera logé dans le groupe A en compagnie du Mozambique (pays hôte), du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte et du Zimbabwe. Le groupe B est constitué, quant à lui, de l'Angola, du Mali, du Cameroun, du Kenya, du Cap Vert et du Nigeria.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDÈS
DAÏRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER
N°141/2013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF : 098435105071914

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/2013 dans les quotidiens nationaux "الشباب", et DK News relatif au

Projet : acquisition de deux camions pour le ramassage d'ordures bennes tasseuses

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres techniques tenue le **26 mai 2013** et l'évaluation des offres financières tenue le **26 mai 2013**, la commission a attribué provisoirement le marché au fournisseur suivant :

Nom de l'entreprise	Nbre de point /100	Montant proposé	Montant corrigé	Délai	Observation
SPA DIAMAL NIF N° : 000016001243077	93.5 points	10.976.000.00 DA	10.976.000.00 DA	4 mois	Offre la moins disante

Observation : Les soumissionnaires désapprouvant ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Isser dans un délai n'excédant pas **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel et conformément à l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété, les autres soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres en se rapprochant du bureau des marchés de la commune d'Isser dans un délai ne dépassant pas **03 jours** à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.

DK NEWS

Anep : 528 718 du 01/07/2013

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA
D'ADRAR. ROUTE DE REGGAN RN N°06 ADRAR
TÉL : 049-96-04-69 FAX : 049-96-82-67
NIF : 097601010022454

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/2013

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation de 50/50 logements publics localisés à Timlaouine du programme complémentaire centralisé tranche 2014, répartition comme suit :

Lot N°01 : Réalisation de 12 Logts Publics Localisés.
Lot N°02 : Réalisation de 10 Logts Publics Localisés.
Lot N°03 : Réalisation de 12 Logts Publics Localisés.
Lot N°04 : Réalisation de 16 Logts Publics Localisés.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'offres national ouvert doivent se présenter au siège de l'OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de mille dinars (1.000,00 DA) pour chaque lot représentant les frais de reproduction.

Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification et expérience des moyens humains et matériels et capacités financières.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires précises dans le cahier des charges seront présentées sous double enveloppe scellée et distincte.

Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités technique et financière, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- POUR L'OFFRE TECHNIQUE :**
- Instructions aux soumissionnaires paraphées
 - Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B signés et paraphés
 - Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et rempli
 - Registre de commerce
 - Certificat de qualification et classification professionnelles en travaux bâtiment Catégorie un (1) et plus activité principale ou secondaire.
 - Extrait de rôle apuré ou échéancier de moins de trois derniers mois
 - Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS.
 - Attestation de mise à jour CACOBATH
 - Statut du co-contractant pour les sociétés
 - Casier judiciaire du signataire de la soumission
 - Attestation d'activité pour les deux dernières

années délivrée par le service des impôts.

- Délai d'exécution - Planning des différentes phases des travaux par lot

- Assurances et cartes grises du matériel.

- Attestations de bonne exécution des projets réalisés avec coût de réalisation délivrés par les services contractants

- Déclaration CNAS avec diplômes des moyens humains.

- Carte d'immatriculation fiscale.

- Attestation de dépôt des comptes sociaux au CNRC pour les sociétés.

- La déclaration de probité dûment signée et remplie.

N.B. :

- Toutes les pièces et copies devront être légalisées.

- Le service contractant aura toute la faculté de vérifier l'authenticité des pièces fournies.

- POUR L'OFFRE FINANCIÈRE :

- Modèle de soumission dûment signé et rempli par lot

- Bordereau des prix unitaires.

- Devis quantitatif et estimatif par lot

L'ensemble des deux plis doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir

Avis d'appel d'offres national ouvert N°... /2013

La réalisation de 50/50 logements publics localisés à Timlaouine du programme complémentaire centralisé - Année 2014-

A monter le Directeur Général de l'OPGI Adrar

Route de Reggan RN N°06 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée à **2^{es} jour**, à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du présent avis à **12h00**.

La commission d'ouverture des plis siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à **12h00**, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **111 jours**.

DK NEWS

Anep : 528 720 du 01/07/2013

COUPE DU MONDE MILITAIRE 2013 "Notre mission sera difficile à Bakou"

L'entraîneur de la sélection militaire algérienne de football Abderahmane Mehdaoui a indiqué samedi à Alger que la mission de son équipe de conserver son titre mondial décroché en 2011 au Brésil "sera difficile", à l'occasion de la Coupe du Monde 2013, qui débutera demain en Azerbaïdjan. "Nous sommes dans une phase décisive avant l'entame de la Coupe du Monde.

Ce sera difficile mais en football tout est possible. Nous avons bénéficié de tous les moyens pour une bonne préparation" a déclaré Mehdaoui, quelques minutes avant le départ de la délégation algérienne à Bakou pour prendre part à la Coupe du Monde militaire, prévue du 2 au 14 juillet prochain. Forte de 32 personnes dont 23 joueurs, la délégation algérienne a quitté Alger samedi à 19h00. "Nous sommes conscients que notre tâche sera difficile et que la pression est très forte. Maintenant, il faut être costaud et aborder la compétition avec détermination pour aller le plus loin possible. La balle est désormais dans notre camp. Je suis persuadé que les joueurs seront à la hauteur de la confiance des responsables", a-t-il assuré.

Le coach de l'équipe militaire algérienne a rendu hommage à cette occasion aux responsables du sport algérien en général et du football en particulier pour "leur encouragement". L'Algérie avait remporté le titre mondial en 2011 à Rio De Janeiro (Brésil) en battant en finale l'équipe égyptienne sur le score de 1 à 0. De son côté, le directeur du sport militaire le général Megueded Benziane a indiqué dans une brève allocution à l'hôtel Salil au Cercle de l'armée populaire nationale à Alger, avoir "mis tous les moyens à la disposition de l'équipe algérienne afin que les joueurs puissent honorer l'Algérie lors du mondial 2013. Je suis conscient que le plus difficile est de conserver le titre mondial". a-t-il dit. Plusieurs personnalités du sport algérien, entre autres les présidents du COA et de la LFP, Mustapha Berraf et Mahfoudh Kerbadj, ont assisté à la cérémonie organisée avant le départ de l'équipe algérienne à Bakou. La sélection algérienne militaire de football entamera la compétition mercredi prochain face au Bahreïn, en match comptant pour la première journée (Gr B). La sélection nationale enchaînera ensuite avec le Kenya, le 5 juillet, avant de donner la réplique à la France trois jours plus tard (8 juillet). Les 16 nations qui prendront part à cette compétition ont été réparties en quatre groupes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Le match d'ouverture de cette manifestation footballistique mondiale opposera l'Azerbaïdjan au Mali le 2 juillet.

TRANSFERT Nabil Ghilas : «Je suis très proche du FC Porto»

L'attaquant international algérien, Nabil Ghilas, a affirmé hier qu'il n'est pas loin d'un accord avec le FC Porto, motivant son choix de porter le maillot du champion du Portugal en titre par la participation de ce dernier à la prochaine Ligue des champions d'Europe de football. "Je suis beaucoup plus proche du FC Porto, par rapport aux autres clubs qui veulent s'attacher mes services, mais rien n'est encore fait d'une manière officielle", a déclaré le joueur algérien, cité par Sky Sports.

Ghilas (22 ans) a notamment brillé lors de l'exercice écoulé sous les couleurs de son club, Moreirense, malgré la relégation de celui-ci en deuxième division portugaise. Meilleur buteur de son équipe avec 13 réalisations, et l'un des meilleurs baroudeurs du championnat lusitanien, l'attaquant des Verts a suscité l'intérêt de plusieurs clubs en Portugal et ailleurs en Europe. Des formations anglaises, à l'image de West Ham, Everton et West Bromwich, souhaitent engager le joueur de Moreirense, mais ce dernier privilégie plutôt la piste de Porto, surtout que l'ancien club de son compatriote Rabah Madjer sera de nouveau présent en Ligue des champions la saison prochaine.

"Je voudrais jouer la Ligue des champions. Aller en Angleterre pourrait être parfait, mais quand le plus grand club de Portugal vous veut, vous ne pouvez pas rester indifférent", a-t-il dit. La belle saison réalisée par Ghilas lui a valu également d'intégrer les rangs de la sélection algérienne où il compte déjà un but en deux matches joués.

CS CONSTANTINE Garzitto : «Mon objectif, terminer parmi les quatre premiers»

Le technicien franco-italien, Diego Garzitto, qui devait s'engager hier avec le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) pour «une saison année renouvelable», a affirmé que son objectif est de mener l'équipe la saison prochaine vers l'une des quatre premières places du championnat.

«Vu les moyens qui seront mis à ma disposition, on s'est mis d'accord avec les dirigeants sur l'objectif de mener l'équipe vers l'une des quatre premières places en championnat.

Il faudra l'adhésion de tout le monde pour réaliser quelque chose à la hauteur du standing de ce club», a affirmé à l'APS Garzitto Diego Garzitto (63 ans) qui va succéder au Français Roger Lemerre, qui a refusé de rempiler pour une autre saison. Appelé à dévoiler les raisons qui l'ont poussé à accepter ce challenge, l'ancien entraîneur du Hilal Omdurman (div 1 soudanaise), estime que le projet sportif a fini par le séduire.

«Le projet sportif qui m'a



été présenté est intéressant, et a beaucoup influé sur ma décision.

Le club dispose également d'installations sportives correctes qui vont aider l'équipe à travailler dans les meilleures conditions», a-t-il ajouté.

Evoquant le staff avec le-

quel il va travailler, Garzitto affirme qu'il aura à ses côtés son fils. «Après ma discussion avec les dirigeants, j'ai exigé de ramener mon fils, qui sera en quelque sorte mon adjoint, en plus des autres membres du staff qui seront des Algériens». Outre le challenge

du championnat, Garzitto a relevé également celui de la Coupe de la Confédération (CAF), compétition à laquelle va prendre part le CSC la saison prochaine. «C'est vrai que c'est une épreuve intéressante, mais nous devons nous concentrer d'abord sur le championnat, dans la mesure où notre entrée en lice dans cette compétition continentale se fera l'année prochaine», a-t-il souligné. Pour ce qui est du recrutement, où le club constantinois est considéré actuellement comme le principal animateur du marché estival, Garzitto s'est dit «satisfait» des joueurs engagés jusque là.

«Le club a réussi à engager des joueurs de talent, mais la liste des arrivées n'est pas encore fermée, puisque j'ai exigé le recrutement de trois joueurs que je connais déjà», a précisé l'ancien coach du TP Mazembe (RD Congo) avec lequel ce dernier avait décroché un triplé historique en 2009 (Championnat-Ligue des champions-Surcoupe de la CAF).

LIGUE 1

La reprise des entraînements au MC Oran fixée au 6 juillet

Le nouvel entraîneur du MC Oran, l'Italien Gianni Solinas, a fixé la date du 6 juillet pour la reprise des entraînements en vue de la saison 2013-2014, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Solinas, qui a fait deux passages dans le championnat algérien avec le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa, a paraphé vendredi un contrat d'une année avec le club phare de la capitale de l'ouest algérien, qui a vu défilé pas moins de sept entraîneurs à sa barre technique lors de l'exercice écoulé.

Et avant d'entamer son travail, le technicien italien a insisté auprès des responsables de son nouveau club sur la nécessité de régulariser la situation financière des joueurs, notamment les cadres pour assurer une bonne préparation d'intersaison, précise-t-on de même source.

Plusieurs joueurs clés de l'effectif mouloudéen n'ont pas perçu leur salaire depuis six mois, une situation qui a été pour quelque chose, selon les spécialistes, dans le parcours décevant de l'équipe lors de l'exercice écoulé,



lorsque le MCO avait attendu l'avant-dernière journée du championnat pour éviter la relégation.

Solinas ne veut pas ainsi perdre d'autres cadres de son effectif, après le départ de Sid Ahmed Aouedj (JS Kabylie) et Salim Boumechra (USM Harrach), qui ont eu gain de cause dans leur plainte qu'ils ont déposée contre la direction du club auprès de la com-

mission du règlement des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le Mouloudia devrait effectuer deux stages en prévision du nouvel exercice. Le premier en Algérie, probablement à Aïn Témouchent, et le second au Maroc, selon le programme établi par ses responsables.

TOURNOI

L'équipe de Touggourt remporte le tournoi national de football féminin à Aïn Témouchent

L'équipe de Touggourt a remporté, samedi soir à Aïn Témouchent, le tournoi national de football féminin (seniors), en battant en finale la formation de Djelfa sur le score de deux buts à zéro (2/0, mi-temps 0-0), disputée au complexe omnisports «Oucief-Omar».

Organisée dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance par l'association club sportif amateur «Bel Horizon» de Aïn Témouchent en coordination avec la DJS de Aïn Témouchent, cette manifestation a regroupé, aux côtés des finalistes, six autres équipes,

Aïn Témouchent, Béchar, Adrar, Alger, Biskra et Aïn Defla.

Selon la présidente de l'association organisatrice, Mme Amamra Fatima, cette manifestation tenue sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, a été marquée par la participa-

tion de quatre équipes du Sud, «ce qui représente un grand succès».

«Nous félicitons l'équipe de Touggourt pour cette victoire qui constitue, également, une victoire pour la femme du Sud», a-t-elle indiqué.



Mourinho tient sa star ?

Wayne Rooney prêt à rejoindre José Mourinho à Chelsea ?

D'après des informations de la presse anglaise, Wayne Rooney s'apprêterait à rencontrer les dirigeants de Manchester United pour leur signifier son départ. Le Chelsea de José Mourinho reste à l'affût pour accueillir l'attaquant anglais tout comme Arsenal. Mais un départ à l'étranger n'est pas à exclure. Suite à une saison moyenne (27 matches, 12 buts) dans l'ombre de Robin Van Persie, Wayne Rooney semble s'être décidé à quitter le navire Manchester United. Selon des informations du *Daily Mail*, une réunion est prévue dans les jours qui viennent entre le joueur de 27 ans et les dirigeants mancuniens. Or, selon le quotidien anglais, la star anglaise aurait l'intention d'annoncer son départ de Manchester à cette occasion.

Mourinho pourrait enfin lancer le mercato avec l'arrivée d'un gros poisson. Selon Sportmediaset, Edinson Cavani aurait trouvé un accord avec Chelsea pour un contrat de cinq ans. Seul détail et non des moindres, sa clause de départ est fixée à 63Me par Naples qui ne veut pas discuter à moins...



Pepe parachuté en Angleterre ?

Pour l'instant, Pepe ne sait pas trop à quel saint se vouer en ce qui concerne son futur. A l'image de bon nombre de joueurs du Real Madrid, le défenseur central ne sait pas si le nouvel entraîneur, Carlo Ancelotti, va s'appuyer sur lui la saison prochaine.



Un échange Xabi Alonso - Verrati ?

Selon *Sport Italia*, pour convaincre les dirigeants du club de la capitale de lâcher Marco Verratti, Florentino Perez serait prêt à mettre Xabi Alonso dans la balance. Ce dernier n'est pas désiré par Ancelotti qui n'a pas confiance en la capacité physique de l'Espagnol qui n'est plus au top de sa forme ces derniers temps. José Mourinho aimerait récupérer Xabi Alonso à Chelsea qu'il a eu sous ses ordres lors de son passage chez les Merengues.

Suarez pourrait rester à Liverpool

L'avenir de Luis Suarez continue de faire parler. Son ancien coéquipier Jamie Carragher espère le voir à Anfield Road la saison prochaine.

Le néo-retraité Jamie Carragher restera à vie attaché à Liverpool. Il est donc bien placé pour donner son avis sur la situation de Luis Sua-

rez. Annoncé proche du Real Madrid, l'attaquant uruguayen va éclaircir son avenir dans les prochains jours après avoir été éliminé de la coupe des

Confédérations. Dans des propos rapportés par le *Daily Mail*, Carragher reste confiant quant aux chances des Reds de le garder.



Llorente présenté mardi

La Juventus Turin a fait savoir que Fernando Llorente serait présenté ce mardi à 16h. L'attaquant de l'Athletic Bilbao, qui s'est engagé avec la Vieille Dame fin janvier, est attendu dans le Piémont dès lundi afin de prendre ses marques dans sa nouvelle ville. «Voici l'heure de Llorente», a titré la Juve sur son site internet. L'international espagnol est la deuxième recrue offensive de poids pour les Bianconeri après l'arrivée de Carlos Tevez.



Cardozo pour remplacer Tevez ?

Selon les informations du *DailyMail*, Edinson Cavani jugé trop cher, Manchester City se tournerait aujourd'hui vers Fred et Oscar Cardozo. Agé de 29 ans, depuis son retour au Brésil, l'ancien pensionnaire de l'OL fait le bonheur de Fluminense mais pourrait voir d'un bon œil un retour en Europe en rejoignant une écurie aussi ambitieuse que Man City. Lui qui actuellement dispute la coupe des Confédérations avec la Seleção, qualifiée pour la finale contre l'Espagne. Tandis qu'Oscar Cardozo, lui, ne sera pas retenu par le Benfica en cas d'offre suffisante. Affaire à suivre...

MONDIAL 2014/ TOUR DE BARRAGES Pourquoi Halilhodzic craint-il l'Egypte ?

M.A.F.

La dernière sortie médiatique du sélectionneur national de football, Vahid Halilhodzic, vendredi sur les colonnes du quotidien sportif français l'Equipe, était pour le moins surprenante pour les observateurs, notamment le passage où il montrait clairement ses craintes de tomber sur l'Egypte, lors du tour décisif des barrages, qualificatif pour la Coupe du monde 2014 au Brésil. « J'aimerais éviter l'Egypte, c'est une grande équipe, qui a un jeu fluide, qui est collectivement au point, et je connais surtout le contexte. On verra mais on peut aussi tomber sur le Cameroun, le Sénégal. J'ai peur d'abord qu'on s'enflamme. Car l'euphorie en Algérie est immense. Tout le monde nous voit en Coupe du monde. Rien n'est fait », a-t-il affirmé. Cette déclaration n'est pas passée inaperçue chez tous les amoureux de la balle ronde nationale. Certains se sont interrogés sur la raison qui a poussé le coach national à faire une sortie pareille au moment où l'équipe nationale traverse une période faste, traduite par les deux succès décrochés en déplacement, au Bénin (3-1) et au Rwanda (1-0), comptant respectivement pour la 4^e et 5^e journée des qualifications pour le Mondial. Vahid Halilhodzic, connu pour être un gagnant et une personne qui aime relever les défis, aurait pu éviter de parler de l'Egypte, connue pour être un adversaire « sensible » chez le peuple algérien, eu égard de la rivalité existante entre les deux pays depuis longtemps. Coach Vahid aurait dû parler avec un ton de gagnant, tout en restant réaliste dans ses propos, d'autant que l'équipe nationale a les moyens de battre n'importe quelle équipe africaine en ce moment, et ce n'est pas l'Egypte qui va nous contredire. Les joueurs de la sélection nationale ont besoin actuellement d'un apport psychologique pour les booster d'aller jusqu'au bout de leur rêve, c'est-à-dire faire partie des 24 nations qui vont animer le prochain Mondial, au lieu de les « déstabiliser » avec de tels propos. Cette sortie de Halilhodzic pourrait être mal interprétée par les joueurs, qui pourraient à leur tour craindre effectivement l'Egypte, au moment où le tirage au sort du tour des barrages est prévu pour le 16 septembre prochain au Caire. Et pourtant, pas plus tard qu'en 2009, l'Algérie avait réussi à composer son billet pour la Coupe du monde en Afrique du Sud (2010), aux dépens de... l'Egypte, lors d'un mémorial match de barrage qui s'est disputé au Soudan, avec un succès des Algériens (1-0), sous la conduite de l'ancien sélectionneur, Rabah Saâdane. Même si l'Egypte a réussi à écraser son groupe en remportant cinq victoires en autant de matchs, cela n'explique en rien la déclaration « défaitiste » de Vahid, appelé à revoir sa copie avant qu'il ne soit trop tard. Lors du décisif tour de barrages, prévu en octobre et novembre prochaines, l'Algérie pourrait tomber sur l'Egypte, mais aussi sur d'autres sélections qui auront certainement leur mot à dire, à l'image du Burkina Faso, du Sénégal et de la Libye. L'équipe nationale accueillera en septembre le Mali, 2^e du groupe, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans un match sans enjeu pour les deux équipes.

Le Forum de la Sûreté nationale a reçu hier à l'école supérieure de police Ali-Toussi de Châteauneuf, le doyen du centre d'études et de recherches à l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires le D' Ahcène Moubarek Taleb, qui a animé à cette occasion une conférence sur la coopération bilatérale entre la Direction générale de la Sûreté nationale et l'université de la formation.

Rachid Rachidi

La reconcentre qui a été présidée par le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, s'est déroulée en présence de cadres de la DGSN, de directeurs d'organes de la presse nationale et de représentants des médias.

Lors de son allocution, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia a mis en exergue les efforts consentis par l'université Nayef dans la formation scientifique des cadres de la police arabe sur les méthodes de transmission de la culture sécuritaire.

Dans ce cadre, l'intervenant a relevé l'intérêt particulier accordé



par le Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, à la coopération entre la police algérienne et l'université Nayef dans le domaine de la formation scientifique et stratégique de ses éléments.

Lors de son intervention, le D' Ahcène Moubarek Taleb, a exposé les principaux axes des formations académiques assurées par l'université Nayef dans le but de promouvoir la coopération scientifique et sécuritaire entre les différentes institutions policières arabes. Par ailleurs, l'intervenant a félicité la police algérienne pour ses performances et son classement à la 5^e place mondiale des meilleures polices par l'organisation internationale Interpol en affirmant que la DGSN deviendra

très prochainement un pilier de la police méditerranéenne. Pour sa part, le commissaire divisionnaire Abdelkader Kara Bouhadba, membre du comité exécutif d'Interpol a affirmé que la police algérienne a acquis ces dernières années une certaine maturité et une grande expérience dans le domaine de la lutte contre le crime et la criminalité ce qui lui permet aujourd'hui de mettre son expérience à la disposition des autres institutions régionales et mondiales et la distinction d'Interpol est une preuve supplémentaire des capacités de la police algérienne. Tous ces acquis sont le fruit d'un travail laborieux et méthodique d'une institution citée désormais comme référence sur le plan régional et international.

Décès du moudjahid Kouider Allali dit « Si Ayoub »

Le moudjahid Kouider Allali, dit « Si Youb » est décédé après un long parcours militant, a indiqué hier l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM).

• Dans un message de condoléances, le président de l'ONM, Saïd Abadou, a rappelé les qualités du défunt et son long parcours militant durant la guerre

de Libération. Le défunt avait rejoint très tôt les rangs de la révolution. Il a été commandant adjoint du Colonel Lotfi lorsqu'il celui-ci était chef de la VIII^e Région de la Wilaya V historique, avant d'être désigné membre du commandement des frontières ouest avec le commandant Rachid et chef de la troisième

région de la wilaya V après le cessez-le-feu. Après l'indépendance, le défunt a poursuivi son combat «avec un grand dévouement» en assumant plusieurs missions, notamment membre du Conseil constitutionnel, président directeur général du Crédit populaire algérien (CPA) et ambassadeur à Tunis.

f é l i c i t a t i o n s

Notre chère et adorable **Ryma** qui a obtenu son BEM avec une excellente moyenne. En cette heureuse occasion, ton père Hamid ainsi que toute la famille Naga et la famille Dakhia te souhaite une vie pleine de réussite et de bonheur, Bravo Ryma!



Quelle joie et quel plaisir tu nous as fait vivre chère fille **Amina**. En cette heureuse occasion, ton père, ta mère ainsi que toute la famille Naga, te souhaite un bon parcours, plein de réussite dans tes études. Bravo Amina!



Notre adorable **Sanaa**, en cette heureuse occasion qui a ravi les familles Hamoudi et Krour en particulier ton papa Djamel, nous te félicitons Sanaa pour ta réussite à l'examen de BEM, et te souhaitons d'autres succès.



Ton papa Djamel.

A notre petit-fils **Abdeljalil** et notre petite-fille **Rofaïda** Bouderbala, nous souhaitons plein de succès à tous les examens qui les attendent après ceux arrachés avec brio pour leur passage. Nos vœux de santé vous accompagnent toute au long de vos études. Puisse Dieu vous prêter longue vie, vous assister à chacun de vos pas et vous garder pour nous.

All mabrouk de la part de vos parents surtout votre maman et votre papa Mouloud vous souhaitent d'autres réussites. Inchallah laâkouba à d'autres succès et beaucoup de bonheur dans votre vie, inchallah !